

# 2008

## Rapport annuel

du Secrétariat du  
Programme régional océanien  
de l'environnement



L'Année océanienne des récifs coralliens





# 2008 Rapport annuel

du Secrétariat du  
Programme régional océanien  
l'environnement



## Catalogage avant publication de la bibliothèque du PROE

Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement  
Rapport annuel du PROE : 2008. L'Année océanienne des récifs coralliens – Apia : PROE, 2009.

48 p. ; 29 cm

ISSN : 1562-675X

1. Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE).  
I. Titre  
363.7099

Photo de couverture : Îles Monu & Monuriki (Fidji).  
Photo : Stuart Chape.

© PROE 2009

Le Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement  
autorise la reproduction totale ou partielle du présent ouvrage  
à condition d'en mentionner la source.

PROE, PO Box 240, Apia, Samoa

T : +685 21929

F : +685 20231

E : [sprep@sprep.org](mailto:sprep@sprep.org)

W : [www.sprep.org](http://www.sprep.org)

Cette publication est également disponible sur le site web du PROE.  
[www.sprep.org](http://www.sprep.org)

Imprimé sur papier recyclé par Caxton Press, Christchurch.



**Harvest Recycled**  
Delivering Triple Green Environmental Performance



# Table des matières

L'Année océanienne des récifs coralliens



Avant-propos

2



Introduction

4



Programme Écosystèmes insulaires  
2008, Année océanienne des récifs coralliens  
Conserver la diversité biologique du Pacifique  
Programme régional sur les espèces marines  
Éducation et communication

6



Programme Avenirs océaniens

Changement climatique  
Pollution et déchets  
Gouvernance environnementale

24



Services généraux et administratifs

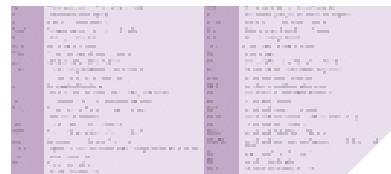
Introduction  
Collaboration régionale et internationale  
Finance  
Liste du personnel et des publications du PROE

38



Sigles

48



# Avant-propos

des États fédérés de Micronésie  
Présidents de 19<sup>e</sup> Conférence du PROE

L'année 2008 a ouvert la voie à de nombreux changements au sein de l'organisation. La fin des mandats du directeur et du directeur adjoint a marqué l'aboutissement d'une importante phase. La 19<sup>e</sup> Conférence du PROE, qui s'est tenue à Pohnpei, s'est engagée à participer au processus du Cadre institutionnel régional (RIF) et à appliquer les recommandations de l'Évaluation indépendante de l'organisation.

L'excellente prestation de mon compatriote Asterio Takesy à la tête du PROE a été une source de grande fierté pour mon pays et a fait honneur à la région tout entière. Avec l'aide du directeur adjoint, Vitolio Lui, et de ses collègues de l'ensemble du Pacifique, il a, au cours de ses six années de service, donné un nouveau souffle à l'organisation à une époque particulièrement difficile tout en rationalisant ses

activités. Je voudrais, au nom de mes collègues du Conseil du PROE, lui exprimer notre profonde gratitude et lui adresser nos meilleurs vœux pour l'avenir. Je suis également reconnaissant à Vito Lui pour ses éminents services en tant que directeur adjoint et rends hommage à l'excellent travail qu'il a accompli au Secrétariat.

Mes compatriotes et moi-même avons également été fiers de l'excellente organisation de la 19<sup>e</sup> Conférence des représentants officiels du PROE et de la Conférence des ministres de l'environnement qui, pour la toute première fois, se sont tenues dans les États fédérés de Micronésie. Je suis particulièrement reconnaissant aux organisateurs de la Conférence et au gouvernement et au peuple de Pohnpei qui ont tout fait pour rendre le séjour des délégués aussi agréable que possible.

Cette conférence fut en tout point mémorable! Jamais auparavant les représentants officiels n'avaient dû aborder tant de questions critiques, dont le RIF et l'Évaluation indépendante de l'organisation, qui serviront de fondement à une réforme profonde de celle-ci, le besoin de prendre des décisions budgétaires importantes et la nomination d'un nouveau directeur. Avec seulement deux jours pour mener à bien ses travaux, la Conférence fut chargée de jeter les futures bases de l'organisation.



*Scènes de Pohnpei, site de la Conférence annuelle du PROE de 2008 : (Page ci-contre) : Lever de soleil sur l'atoll Ant ; (ci-dessus, de gauche à droite) : Chute de Kepirohi ; Pwusehn Malek ; Nan Madol*



Pendant l'année écoulée, le PROE a activement poursuivi son programme de travail dans le domaine de l'environnement. On mentionnera notamment, l'organisation d'une Table ronde des îles océaniques sur le changement climatique, l'adoption d'un programme d'action régional sur les espèces marines pour 2008-2012 et une série d'initiatives devant améliorer la qualité des rapports sur l'environnement. La célébration de l'Année océanique des récifs coralliens a permis de susciter une meilleure prise de conscience de la situation tragique de nos formations récifales et d'attirer l'attention sur les mesures que nous pouvons tous prendre dans nos pays pour préserver ces précieuses ressources.

Fidèle au thème de l'intégration régionale, l'année a insufflé un nouvel esprit de coopération avec les autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales. On retiendra notamment la collaboration avec la FFA, la CPS et la WCPFC, en vue de l'élaboration d'un plan d'action régional pour les requins, la coopération avec l'IFAW, en vue de l'élaboration de directives destinées aux entreprises touristiques d'observation des baleines, et les nouveaux accords formels de coopération avec l'UICN.

Pendant cette période de changement, le navire a tenu le cap grâce à la main assurée du nouveau directeur adjoint, Kosi Latu. Mes collègues et moi-même lui souhaitons une fructueuse carrière au PROE et avons hâte de mener avec lui la réforme du Secrétariat demandée par les Membres.

Les autres initiatives sont trop nombreuses pour être détaillées ici, mais comprennent la tenue d'une table ronde sur le changement climatique et plusieurs initiatives destinées à améliorer la qualité des rapports sur l'environnement fournis à la région.

Pour résumer, l'année 2008 a souligné l'importance du PROE dans la région et montré son désir de s'adapter à l'évolution des besoins de l'organisation et aux impératifs politiques. Je vous remercie de m'avoir donné la possibilité d'assumer la présidence de la 19<sup>e</sup> Conférence du PROE et suis particulièrement heureux de vous présenter le rapport annuel de notre organisation. ▲

*Andrew Yatililman  
Directeur, Office of Environment and Emergency  
Management, États fédérés de Micronésie,  
Président de la 19<sup>e</sup> Conférence du PROE*

# Introduction

## du Directeur

*Le directeur s'adresse aux participants lors de l'atelier destiné aux médias.*



### J'ai l'honneur de présenter aux Membres le rapport annuel du Secrétariat du PROE pour 2008.

Comme vous le savez, 2008 est la dernière année de mon mandat de directeur. Tout d'abord, permettez-moi d'exprimer toute ma gratitude aux Membres du PROE qui m'ont donné la possibilité de travailler au service de notre organisation et fourni leur appui pendant mon mandat. J'aimerais également remercier le personnel du Secrétariat qui n'a cessé de travailler pour assurer l'avenir durable de la région.

La tristesse que j'éprouve à l'idée de quitter le PROE est adoucie par un profond optimisme quant à l'avenir de l'organisation. Les conséquences d'un PROE affaibli sont trop graves pour pouvoir être envisagées.

Les défis que nous devons relever n'ont jamais été aussi grands. L'un d'entre eux, le changement climatique, continue de menacer l'existence même de certains de nos Membres.

Les problèmes liés au changement climatique ne se dissiperont pas dans les années à venir. Même les mesures les plus draconiennes seront insuffisantes pour avoir l'effet désiré. Et, plus préoccupant encore, nos efforts seront

vains si la communauté internationale ne s'engage pas à s'attaquer au problème de la manière la plus énergique possible. L'enjeu ne pourrait être plus grave pour les peuples océaniques.

Le changement climatique s'ajoute à une liste de grands défis environnementaux que nos îles doivent relever et exacerbera un grand nombre d'entre eux.

Cette année restera dans l'histoire comme une année de bouleversement sans précédent depuis la création du PROE en tant que programme indépendant dans les années 1980.

L'année 2008 a été marquée par le début de la réforme du PROE, menée dans le cadre de l'Évaluation indépendante de l'organisation, et par notre participation au processus de mise en place du Cadre institutionnel régional (RIF). Je suis heureux d'avoir participé à l'élaboration de ces initiatives et souhaite au directeur adjoint et à mon successeur plein succès dans leur mise en œuvre. Je ne doute pas que l'application de ces recommandations améliorera considérablement la valeur des services fournis par le PROE et les autres organisations du CORP aux pays et territoires du Pacifique.

L'année a également été marquée par plusieurs accomplissements. La Table ronde des îles océaniques sur le changement climatique a permis de réunir tous



Atoll Fulaga (Fidji)

ceux qui, dans le Pacifique, travaillent sur cette question et ses nombreuses incidences et d'élaborer une stratégie régionale dans le cadre des négociations internationales qui ont atteint un stade critique. La sensibilisation à ces questions a été accrue grâce à un atelier de formation des médias coordonné par le PROE, qui s'est soldé par une meilleure couverture des réunions des parties. L'Année océanique des récifs coralliens a également connu un vif succès, notamment dans le domaine de la participation des jeunes Océaniens.

La coopération avec les autres institutions régionales a par ailleurs été renforcée grâce aux efforts déployés pour mettre en commun nos ressources et éliminer les chevauchements dans les services fournis aux Membres. On pensera par exemple à la collaboration étroite entre le PROE, la CPS, la FFA et la WCPFC dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'action régional pour les requins.

Il ne s'agit là que de quelques exemples concrets des multiples activités du PROE. J'espère que le présent rapport vous éclairera sur la nature et l'importance du travail de notre organisation et vous rappellera à quel point il est important que le PROE continue à s'adapter pour toujours mieux répondre aux besoins de ses Membres. ▲

*Asterio Takesy, Directeur*

## 2008 : L'année du changement au PROE

Les recommandations des dirigeants du Forum du Pacifique sur la mise en œuvre du Cadre institutionnel régional (RIF) et l'Évaluation indépendante de l'organisation ont ouvert la voie à la plus grande réforme du PROE depuis sa création.

Les dirigeants du Forum ont décidé en 2007 de réorganiser la SOPAC au sein de la CPS et du PROE et ont pris de nouvelles décisions à cet égard lors de leur réunion de 2008. Les premières discussions détaillées sur les options concernant le RIF ont été entamées en 2008 et le Secrétariat du PROE a été prié de participer pleinement au processus de planification associé.

L'Évaluation indépendante de l'organisation a été commandée dans le cadre de l'accord triennal de financement conclu avec AusAID pour examiner les forces et faiblesses du PROE, et émettre des recommandations à cet égard, et pour évaluer sa capacité à s'adapter à l'évolution des activités menées dans la région et des besoins des Membres dans le domaine de l'environnement. Le rapport détaillé de cette évaluation a été présenté en juin 2008 et la mise en œuvre des mesures recommandées a commencé peu après.

Ces deux processus se poursuivront en 2009 et au-delà.

# Programme Écosystèmes insulaires

Arche naturelle, Îles Rock (Palaos)



L'année 2008 a été marquée par la célébration de l'Année océanienne des récifs coralliens et notamment par la participation des jeunes Océaniens de huit pays et territoires.

Les autres activités marines et côtières se sont poursuivies avec succès avec la coopération des Membres et des partenaires, notamment en ce qui concerne les espèces marines, le commerce, les aires marines sous gestion locale, la définition des priorités de conservation dans le domaine marin et le renforcement des capacités. Les territoires français ont continué de bénéficier de l'assistance du projet CRISP, notamment dans le cadre d'une mission d'une délégation de haut niveau de Wallis et Futuna qui s'est rendue au Samoa pour étudier les réserves marines de ce pays.

Les agents chargés des programmes ont travaillé en collaboration étroite avec nos Membres dans le cadre de la neuvième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB), qui s'est tenue à Bonn (Allemagne), pour veiller à ce que la cause du Pacifique soit entendue. Nos rapports avec le Secrétariat de la

CDB ont par ailleurs été renforcés grâce à la révision du mémorandum d'accord avec le PROE en vue de la poursuite de la collaboration avec la Convention. Ce partenariat a déjà donné lieu à plusieurs activités conjointes en faveur des pays océaniques et nous nous félicitons de la poursuite de cette collaboration avec les Membres à l'approche de la prochaine Conférence des Parties devant se tenir en 2010, désignée Année internationale de la diversité biologique.

Les agents chargés des programmes ont également collaboré étroitement avec plusieurs Membres à l'élaboration de demandes de financement devant être soumises au FEM en vue de la mise en œuvre du programme de travail de la CDB sur les aires protégées. Le partenariat avec la Convention de Ramsar s'est également poursuivi en 2008, notamment dans le cadre de la participation des pays océaniques à la 10<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention.

L'année écoulée a vu la création du *Critical Ecosystem Partnership Fund*, géré par *Conservation International*, qui fournira 7 millions de dollars É.-U. aux activités de conservation menées dans le Pacifique. Le PROE a également obtenu de la Commission européenne un financement de 1,3 million d'euros destinés à la mise en œuvre d'un projet de renforcement des capacités des pays ACP du Pacifique devant commencer en 2009. ▲



# 2008, Année océanienne des récifs coralliens



La campagne de l'Année océanienne des récifs coralliens (2008) a été élaborée par le PROE, suite à la décision de l'Initiative internationale pour les récifs coralliens (ICRI) de déclarer 2008 l'Année internationale des récifs coralliens et avec l'appui de la 19<sup>e</sup> Conférence du PROE. Cette campagne a été lancée le 28 février 2008 à Port-Vila (Vanuatu).

Elle avait pour objectif de faire fond sur les activités de sensibilisation menées dans le cadre de l'Année océanienne des récifs coralliens de 1997, également célébrée par le PROE, en encourageant les pays et territoires insulaires océaniques à prendre les mesures nécessaires pour enrayer la dégradation actuelle des récifs coralliens et renforcer leur résilience aux facteurs naturels tels que le changement climatique. Ses activités ont été conçues pour susciter des mesures de protection des récifs coralliens dans la perspective des trois grands objectifs de la campagne :

- promouvoir les mesures de conservation des récifs coralliens aux niveaux régional, national et communautaire ;
- encourager la modification des comportements vis-à-vis des récifs coralliens ; et
- susciter une meilleure prise de conscience de la valeur économique des récifs coralliens et de leur importance dans l'adaptation au changement climatique.

Les activités appuyées par le PROE ont reflété les priorités nationales et les besoins locaux. L'aide financière demandée a été utilisée pour compléter les fonds destinés à des activités existantes plutôt que pour financer des initiatives spécifiques à la campagne. Aucune restriction n'a été placée sur les types d'activités appuyées ou financées par le PROE et les initiatives menées ont — sans doute en réponse aux documents de promotion de la campagne préparés par le PROE — généralement ciblé les enfants ou les jeunes et utilisé des activités culturelles et créatives pour promouvoir leur message.

Les résultats les plus tangibles et les plus durables de cette campagne régionale ont été les activités mises en œuvre par les 10 équipes ayant participé à la phase deux du concours régional *challengecoralreef* qui s'adressait aux jeunes de 13 à 18 ans. Des fonds ont été fournis aux équipes d'élèves du secondaire des Fidji, des Îles Cook, des Îles Salomon, de Kiribati, de la Nouvelle-Calédonie, du Samoa, de Vanuatu et de Wallis et Futuna, pour mettre en œuvre les activités qu'elles avaient conçues pour sauvegarder un récif corallien. Leurs plans d'action comprenaient la consultation et l'éducation des communautés, le nettoyage des côtes, la plantation de corail, l'installation de panneaux de signalisation dans les aires marines protégées, la création d'itinéraires sous-marins pour les nageurs et les plongeurs, l'amélioration des pratiques d'élimination des déchets dans les communautés et sur les plages connaissant une forte fréquentation et la plantation de mangroves.

La campagne régionale a également donné lieu à la diffusion mensuelle et trimestrielle de documents de sensibilisation et de ressources pour les médias. Elle a également contribué au renforcement du réseau existant d'éducateurs sur l'environnement et le milieu marin qui ont activement participé aux campagnes de leur pays. Certains d'entre eux avaient participé à la campagne de

l'Année de la tortue de mer, organisée par le PROE en 2006, tandis que d'autres ont déjà exprimé le désir de collaborer à la campagne de l'Année océanienne du changement climatique en 2009.

Toutes les activités régionales et nationales de l'Année océanienne des récifs coralliens appuyées par le PROE ont bénéficié du soutien du programme CRISP qui a financé les campagnes et permis la publication des résultats lors de rencontres internationales, notamment du 11<sup>e</sup> Symposium international sur les récifs coralliens, de la 2<sup>e</sup> Conférence du réseau international des éducateurs océaniques sur le milieu marin (IPMEN), de la 2<sup>e</sup> Conférence internationale de la jeunesse sur les côtes et du Congrès mondial de la nature de l'UICN.

L'octroi de petites subventions à des activités nationales, par le biais du programme CRISP, a permis aux coordinateurs nationaux de promouvoir des messages et des activités appropriés pour conserver les récifs coralliens tout en répondant aux besoins locaux. Toutes ces activités ont contribué à la réalisation de l'objectif de la campagne, à savoir encourager la conservation des récifs coralliens dans le Pacifique insulaire. ▲



Élèves de l'école de Mbokona (Îles Salomon) ayant participé au concours « challengecoralreef »



Réunion ministérielle  
de la 9<sup>e</sup> Conférence des  
Parties à Bonn (Allemagne)

## Faits marquants de la 9<sup>e</sup> Conférence des Parties

- La cause du Pacifique a été entendue hors des murs de la Conférence grâce à la présence du Chargé de l'information du PROE, parrainée par le PNUE, qui a préparé de nombreux articles sur la conférence qui ont été distribués aux médias de la région.
- Le Partenariat insulaire mondial (GLISPA) a été reconnu comme l'un des mécanismes de mise en œuvre du Programme de travail sur la diversité biologique insulaire (IBPoW). La conférence a également pris acte des initiatives et succès découlant de la participation volontaire à des initiatives nationales, régionales et internationales, telles que le *Micronesia Challenge*, le *Caribbean Challenge*, le *Coral Triangle Initiative* et l'aire protégée des Îles Phoenix.
- La Conférence a insisté sur le fait que le Programme de travail sur la diversité biologique insulaire doit accorder une importance particulière à la gestion et à l'éradication des espèces envahissantes introduites, à l'adaptation au changement climatique et aux activités d'atténuation, à la création et à la gestion des aires marines protégées, au renforcement des capacités, à l'accès aux avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques et à leur partage juste et équitable ainsi qu'à la lutte contre la pauvreté.
- La Conférence a demandé au Secrétariat de la CDB de réviser le mémorandum d'accord conclu avec le PROE en 2003 afin d'inclure des activités conjointes spécifiques sur les îles, les espèces envahissantes introduites, les impacts du changement climatique, le financement à long terme des activités, le renforcement des capacités et le tourisme ainsi que l'assistance à la mise en œuvre des plans d'actions nationaux et stratégies pour la biodiversité.
- Les pays donateurs, les banques régionales de développement et les autres institutions financières ont été sollicités pour aider les Parties insulaires en fournissant des ressources supplémentaires pour mettre en œuvre ce programme de travail.
- La Conférence a demandé que le processus d'accès aux crédits nécessaires du Fonds pour l'environnement mondial soit simplifié et accéléré lors de la cinquième reconstitution des ressources.
- Après 2010, l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA) a été prié de réaliser un examen approfondi du programme de travail devant être soumis à la 11<sup>e</sup> Conférence des Parties en 2012.

## Une voix océanienne à la Convention sur la diversité biologique

Dix pays insulaires océaniques ont participé à la neuvième Conférence des Parties qui s'est tenue à Bonn (Allemagne) en mai 2008. Suite à une réunion régionale préparatoire organisée par le PROE et rassemblant des représentants du PROE, de WWF, de FIELD, de O le Siosiomaga, de la SOPAC, de la CPS et de l'USP, les délégations océaniques sont arrivées à Bonn avec un programme de travail clairement défini.

Les activités océaniques sur la CDB ont notamment porté sur la collaboration interagences et l'assistance entre les organisations du CORP, qui ont toutes uni leurs efforts pour prêter assistance aux délégations. Mme Tania Temata (Îles Cook) a été élue en tant que représentante de la région Asie-Pacifique au Bureau de la Conférence des Parties et permettra de mieux faire valoir notre position dans ce forum. ▲

Membres des délégations océaniques à la 9<sup>e</sup> Conférence des Parties (de gauche à droite) : Mary Taylor, CPS ; Touasi Tiwok, Vanuatu ; Kate Brown Vitolio, PROE.



# Nouvelle charte de la Table ronde pour la conservation de la nature

À l'issue d'un long processus d'examen, la Table ronde pour la conservation de la nature a intensifié ses efforts pour améliorer l'exécution des activités menées par ses membres à l'échelle nationale.

Suite à l'élaboration d'une nouvelle Stratégie d'action pour la conservation de la nature lors de la conférence régionale qui s'est tenue à Alotau, le PROE a signé avec d'autres organisations une charte reflétant le code de pratique contenu dans cette stratégie. Ce code repose sur l'expérience collective des quelque 400 participants à cette conférence.

La Table ronde est un réseau de donateurs, d'ONG et d'organismes régionaux ayant pour objectif de promouvoir, de coordonner et de suivre l'état d'avancement de la Stratégie d'action pour la conservation de la nature dans la région des îles du Pacifique 2008-2012 grâce à une collaboration et des partenariats accrus.

Avec cette nouvelle charte, les membres de la Table ronde s'engagent à une plus grande transparence vis-à-vis des pays et partenaires dans le cadre de leurs activités nationales.

La charte définit les modalités de supervision des activités régionales de conservation tout en offrant un cadre de responsabilisation, de transparence et de coordination pour les organisations et les donateurs concernés. Elle appuie également la mise en œuvre des PANSB et attend des signataires qu'ils observent une série de principes communs devant promouvoir une approche régionale de la conservation.

La révision du mandat de la Table ronde a pour objet de :

- Veiller à ce qu'elle soit maintenue en tant que mécanisme de promotion, de soutien et de contrôle de la mise en œuvre de la stratégie d'action.
- Élaborer et renforcer des mécanismes exigeant de ses membres qu'ils suivent des principes de mise en œuvre et que leur travail encourage la participation des organismes régionaux et nationaux.
- Améliorer les activités de conservation menées dans les îles océaniques en veillant à ce que les programmes de conservation exécutés par les membres mobilisent des ressources, adoptent une approche océanique, encouragent des partenariats, restent gérables tant au niveau de leur taille que de leur budget, soient transparents, accordent une large place à la communication et l'éducation et soient propices à la collaboration tout en évitant les chevauchements d'activité.

La Table ronde présentera à la 9<sup>e</sup> Conférence du Pacifique insulaire sur la conservation de la nature et les aires protégées un rapport sur la mise en œuvre de la stratégie d'action.

La charte a été signée par les organisations suivantes : Rare Conservation, TNC, CI, USP, SOPAC, PROE, UICN, WWF, Réseau LMMA et WCS. D'autres organisations ont entamé le processus de signature. ▲

*Les récifs coralliens, comme celui-ci aux Palaos, représentent un important domaine de conservation*



# Formation de l'Alliance océanienne pour le tourisme indigène et la biodiversité

Le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB), le PROE et le *New Zealand Tourism Research Institute* (NZTRI) de l'Université de technologie d'Auckland ont préparé et organisé en novembre 2008 un atelier sur l'utilisation des nouvelles technologies de l'information au sein des communautés indigènes dans le contexte du tourisme et de la biodiversité. L'atelier du Samoa était le deuxième d'une série organisée par la CDB pour appuyer l'utilisation et la gestion durables de la biodiversité dans le tourisme en renforçant les capacités Internet des entreprises de tourisme indigène.

Cet atelier était axé sur les nouvelles technologies de l'information et Internet et sur une planification participative privilégiant les îles.

Ses objectifs spécifiques étaient les suivants :

1. Appuyer le développement et la gestion d'activités touristiques respectueuses de la biodiversité ;
2. Appuyer la capacité des entreprises de tourisme indigène en matière de technologies de l'information et Internet ;
3. Appuyer la commercialisation et le développement d'aspects culturellement et biologiquement durables des produits et expériences de tourisme indigène par le biais d'Internet ;
4. Développer un réseau et échanger des informations ;
5. Partager et élaborer des approches adaptées à des défis spécifiques pour élaborer des pratiques optimales ;
6. Utiliser des outils ayant fait leurs preuves lors du premier atelier et les perfectionner en vue de leur utilisation par les participants actuels et lors des ateliers à venir ; et
7. Créer un ensemble de ressources en ligne pouvant être utiles aux entreprises de tourisme insulaires et aux planificateurs.

Cet atelier a donné lieu à la création de l'Alliance océanienne pour le tourisme indigène et la biodiversité (PITBA). Cette Alliance aidera les communautés indigènes et locales à communiquer avec les décideurs et à inciter les gouvernements à appuyer les activités liées aux connaissances indigènes, au tourisme et à la biodiversité. L'Alliance favorisera également le resserrement des relations avec le PROE et l'Organisation océanienne du tourisme (OOT). ▲



## Lancement du Fonds du Partenariat pour la préservation des écosystèmes vitaux

Les régions polynésienne et micronésienne bénéficieront d'un investissement quinquennal de 7 millions de dollars É.-U. du Fonds du Partenariat pour la préservation des écosystèmes vitaux (CEPF) lancé en septembre 2008. Cet investissement sera géré par le biais d'un partenariat entre le CEPF et le programme sur les îles du Pacifique de *Conservation International* basé à Apia (Samoa).

Le CEPF offre une occasion unique de conserver la biodiversité de la région en renforçant la capacité des organisations non gouvernementales et en fournissant des ressources aux agences intergouvernementales. Le PROE y participe à titre de membre du groupe consultatif technique du CEPF mais peut également lui solliciter des fonds pour appuyer les efforts de conservation de la biodiversité menés dans la région. Cet investissement devrait permettre de réduire la dégradation des habitats et la perte de la biodiversité.

Le fonds axera ses travaux sur trois domaines : la prévention et l'éradication des espèces envahissantes dans les zones clés pour la biodiversité ; le renforcement de l'état de conservation et de la gestion de 60 zones clés pour la biodiversité classées par ordre de priorité ; et la sensibilisation et la participation des dirigeants locaux et des membres communautaires à l'utilisation des plans de reconstitution des espèces envahissantes. ▲

(Page ci-contre) : Un ancien explique à des touristes les utilisations traditionnelles des plantes endémiques à Yap

(Droite) : Réserve naturelle de Ravilevu (Fidji). Les Fidji sont l'un des pays ayant reçu un financement pour procéder à une analyse des déficits écologiques

## Appui aux mesures nationales sur les aires protégées

Un projet devant aider les pays à mettre en œuvre le Programme de travail de la CDB sur les aires protégées a été approuvé par le Fonds pour l'environnement mondial en mars 2007. Ce projet a pour objectif d'aider les pays à se doter de réseaux nationaux efficaces d'aires protégées conformes aux engagements pris dans le cadre de ce programme, en privilégiant les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement. Il se présente sous la forme d'un programme de subventions devant en principe décaisser jusqu'à 9 millions de dollars É.-U.

de ressources du FEM d'ici la fin de 2008 et obtenir un cofinancement pour aider les pays à exécuter leurs plans de mise en œuvre des aires protégées.

Huit pays insulaires océaniques ont bénéficié de l'assistance de ce projet : États fédérés de Micronésie, Fidji, Îles Salomon, Kiribati, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga et Vanuatu. Le PROE a aidé les EFM, les Fidji, les Salomon, Kiribati, le Samoa et les Tonga à préparer leurs demandes de subventions. ▲

### Activités du Programme de travail sur les aires protégées et pays concernés

Activité	Pays
1.1.1 Définition des objectifs des aires protégées	
1.1.4 Examen des modes de conservation	
1.1.5 Évaluation des déficits écologiques pour les aires protégées et des activités intérimaires pour les sites fortement menacés	EFM, Fidji, Îles Salomon, Kiribati, PNG, Samoa et Tonga
1.2.1 Leçons sur l'intégration des paysages	EFM
2.1.2 Promotion d'un éventail plus large de modes de gouvernance des aires protégées	EFM, PNG
3.1.1 Comblement des lacunes juridiques et institutionnelles	Fidji, Îles Salomon, Kiribati, PNG, Tonga et Vanuatu
3.1.2 Évaluation de la contribution des aires protégées à l'économie nationale et aux OMD	Tonga
3.1.5 Examen des mesures d'incitation perverses	
3.1.6 Mise en place de mesures d'incitation positives	
3.2.1 Évaluation des capacités nécessaires, élaboration des programmes de formation	EFM
3.4.1 Étude de l'efficacité du financement actuel des aires protégées et mise en place de nouveaux mécanismes de financement	EFM
4.1.2 Système de suivi du Programme de travail	EFM
4.2.1 Suivi de l'efficacité de la gestion des aires protégées	EFM

## Relance de la coordination régionale des activités sur les espèces envahissantes

Plusieurs mesures importantes ont été prises pendant l'année pour renforcer la coopération et la coordination régionales dans le domaine de la lutte contre les espèces envahissantes : espèces nuisibles, plantes adventices et maladies animales et végétales.

La constitution du groupe de travail sur les espèces envahissantes a été confirmée lors de la réunion annuelle de la Table ronde pour la conservation de la nature dans les îles du Pacifique, qui s'est tenue en juin aux Fidji, et son mandat ainsi qu'un projet d'activités ont été examinés. Le spécialiste du PROE sur les espèces envahissantes a été désigné à la présidence de ce groupe de travail, dont les principales tâches au cours des mois à venir seront de renforcer la planification et la coordination régionales et de redynamiser le groupe grâce à une participation active de ses membres. L'un des principaux rôles du groupe sera de suivre les activités régionales et nationales de gestion des espèces envahissantes, de recenser les lacunes prioritaires et de chercher à les combler par des actions des membres.

Le mois de juin a également été marqué par la diffusion du rapport fort élogieux de l'examen externe réalisé sur la phase pilote du Réseau pédagogique océanien sur les espèces envahissantes (PILN) hébergé par le PROE. Ce rapport a conclu que le réseau avait dépassé les attentes et fourni aux pays et territoires océaniques des informations et des possibilités d'échanges de compétences, et a recommandé qu'il soit maintenu. Suite aux recommandations de cet examen, la 19<sup>e</sup> Conférence du PROE, qui s'est tenue en septembre à Pohnpei, a approuvé l'intégration du poste de coordinateur du PILN au sein du programme de base de l'organisation.

En septembre toujours, les nouvelles directives sur la gestion des espèces envahissantes dans le Pacifique ont

été adoptées par la 19<sup>e</sup> Conférence du PROE et par les responsables de la CPS chargés de l'agriculture et des forêts lors de leur réunion à Apia. La préparation du document en vue de sa publication était en cours à la fin de l'année. Ces directives définissent un cadre global pour guider les travaux portant sur l'ensemble des espèces envahissantes dans le Pacifique et facilitent la hiérarchisation des priorités. Elles devraient contribuer à augmenter l'efficacité et la coopération et sont déjà utilisées pour orienter le travail des organisations internationales et régionales, y compris celui des donateurs. Les directives ont également été utilisées par plusieurs pays océaniques pour l'élaboration des programmes de pays et pour les aider à identifier les organismes régionaux et internationaux susceptibles de fournir une assistance dans des domaines spécifiques. Elles devraient être plus largement appliquées suite à la publication du document.

Ces deux initiatives auxquelles participe le PROE ont été examinées lors d'une réunion conjointe des organisations partenaires du PILN et de l'Initiative océanienne sur les espèces envahissantes (PII). Cette réunion avait pour objet de fusionner les partenariats mais ce désir de coopération accrue a dépassé l'objectif initial et s'est soldé par l'intégration des deux partenariats avec le groupe de travail sur les espèces envahissantes (ISWG), rebaptisé Partenariat océanien sur les espèces envahissantes (PIP). La région dispose donc désormais d'un unique organe de coordination des initiatives régionales sur les espèces envahissantes. Le PIP regroupe les principales organisations œuvrant dans ce domaine ainsi que les grandes ONG internationales menant des programmes connexes dans le Pacifique. Ce processus sera développé lors de la prochaine réunion de la Table ronde, prévue en juillet 2009 et au cours de laquelle le PIP tiendra sa propre session. ▲

# Aires marines sous gestion locale : Leçons tirées de la gestion communautaire dans le Pacifique

Le réseau Indo-Pacifique sur les aires marines sous gestion locale (LMMA) a organisé aux Fidji, du 3 au 7 novembre 2008, une conférence régionale intitulée « Aires marines sous gestion locale : Leçons tirées de la gestion communautaire dans le Pacifique ». Cette conférence a réuni 108 participants de 22 pays, représentant des communautés locales, des organismes publics, des ONG, des institutions régionales, des universités et d'autres organisations. Les participants ont partagé leurs expériences et évalué les progrès accomplis dans la gestion locale et communautaire des ressources marines et ont examiné comment aborder les défis communs à la région. Cette conférence a été possible grâce au soutien de l'Initiative Corail pour le Pacifique Sud (CRISP), au généreux financement des activités de base du réseau par la Fondation Packard et la Fondation MacArthur et à une assistance du Fonds de participation des pays insulaires océaniques (NZAID) pour les voyages.

Elle a été ouverte par le ministre fidjien des pêches et des forêts, M. Joketani Cokanasiga, qui a rendu hommage au rôle actif et important joué par le réseau LMMA des Fidji dans le pays hôte. Ce réseau, dont le Secrétariat est hébergé par le département des pêches, est considéré comme un important partenariat entre la société civile et le ministère.

Les réseaux nationaux de LMMA ont ensuite dressé le bilan de leurs activités, en attirant l'attention sur leurs succès et échecs et sur les leçons tirées de cette expérience. Les résultats de l'analyse des données de l'ensemble du réseau ont été présentés et examinés, de même que le concept de gestion adaptative basée sur les communautés. Les participants des groupes sur les petits pays ont examiné comment ce type de gestion avait été appliqué (ou non) dans différents contextes nationaux. Leurs rapports ont indiqué un large éventail d'expériences dans la région Indo-Pacifique et ont attiré l'attention sur le besoin de renforcer le soutien à cette approche.

La réunion comportait une session de deux jours où les représentants communautaires se sont réunis dans le village Vatu-o-lilai tandis que les agents des institutions partenaires se sont rassemblés à Suva. Ces dispositifs ont permis à tous les participants de partager activement leurs expériences. Ces sessions parallèles ont examiné les mêmes questions, à savoir la gestion des ressources et la participation communautaire, la gestion prévisionnelle, la mise en œuvre, la durabilité et la mise à l'échelle.

Les participants se sont rendus sur divers sites, ont présenté des exposés et menés des discussions en petits groupes. Ils y ont préparé des « notes pour l'avenir » et des « plans d'action d'auto-amélioration », pour les aider à se concentrer sur les principaux points qu'ils ont trouvés utiles et à les partager avec leur communauté dans leur pays.

La conférence a accordé une large place aux perspectives et expériences des personnes directement impliquées dans la gestion du milieu marin, notamment des membres de la communauté et de celles qui collaborent avec eux à la gestion des ressources côtières. Le fort taux de participation et les discussions stimulantes ont confirmé l'intérêt et l'importance de ce type de réunion, qui offre un format structuré mais relativement ouvert et convivial, propre à faciliter les interactions et la réflexion et à permettre des échanges honnêtes d'expériences concrètes et un mode d'apprentissage pratique entre pairs. La conférence a attiré l'attention sur les perspectives des communautés locales, favorisé l'échange direct d'expériences et d'idées et, d'après les évaluations recueillies, encouragé et motivé les participants, soulignant ainsi l'utilité et la nécessité d'organiser d'autres réunions de ce type à l'avenir. ▲

## Assistance aux Membres sur les espèces envahissantes

Des ateliers de planification stratégique organisés sur l'île de Kiritimati (Kiribati) et dans l'état de Yap (EFM) ont donné lieu à la préparation de plans d'action sur les espèces envahissantes pour ces îles. Le PROE a fourni une assistance considérable à la mise en œuvre du plan de Kiritimati en administrant le développement d'un projet de gestion des espèces envahissantes et de restauration de l'île pour Kiritimati, Teraina et Tabuaeran. Le financement de ce plan a été approuvé par le Fonds du Partenariat pour la préservation des écosystèmes vitaux (CEPF). Le PROE a également administré l'élaboration d'une proposition visant la dératisation et la lutte contre les fourmis envahissantes sur les îles Aleipata (Samoa), dont le financement a également été approuvé par le CEPF. Le PILN a obtenu un financement pour un programme prévoyant des échanges et une formation pour 10 spécialistes océaniques des espèces envahissantes issus de 10 pays et territoires membres.

# Les dirigeants de Wallis et Futuna étudient les aires protégées du Samoa

Une délégation de haut niveau de Wallis et Futuna a passé début décembre quatre jours à étudier la gestion des aires marines protégées situées autour de l'île Upolu (Samoa) afin d'observer directement les méthodes de conservation communautaire qui y sont appliquées. Wallis et Futuna élabore actuellement les plans de gestion de ses ressources côtières et marines et avait exprimé le désir d'en savoir plus sur l'approche communautaire adoptée au Samoa pour l'appliquer sur son territoire. Cette visite de haut niveau, organisée par le PROE dans le cadre de l'Initiative Corail pour le Pacifique Sud (CRISP), a été préparée pour convaincre les décideurs de Wallis et Futuna du besoin d'intensifier les efforts de conservation du milieu marin.

Le choix du Samoa a été motivé par l'histoire commune de ce pays avec Futuna.

Cette délégation de dix personnes était présidée par quelques-uns des plus grands chefs représentant les rois de Wallis, Sigave et Alo, et comprenait des membres du département de l'environnement, d'organisations non gouvernementales, d'associations de pêcheurs, du Parlement et du gouvernement français.

La division des pêches du Samoa leur a présenté des exposés sur ses différentes activités afin de les informer sur le processus de création de réserves de pêche et sur la manière dont le gouvernement samoan a travaillé avec les communautés pour les aider à suivre et à reconstituer les aires protégées, y compris grâce à l'aquaculture.

La délégation a passé trois jours à visiter les réserves de pêche avec la division des pêches et les aires marines protégées de Aleipata-Safata avec la division de la conservation du ministère des ressources naturelles et de l'environnement. Ces visites lui ont permis d'aborder directement avec les communautés diverses questions relatives à leurs aires marines protégées.

Ce voyage d'études a atteint son objectif qui était de montrer aux participants de Wallis et Futuna comment le Samoa gère ses ressources marines. Compte tenu de la différence de coût de la vie entre les deux pays, ces échanges se sont essentiellement concentrés sur le renforcement des capacités d'intervention des collectivités plutôt que sur les coûts de gestion. Le ministère des ressources naturelles et de l'environnement et la division des pêches ont insisté sur le fait que les activités de base de ces programmes, telles que la création d'aires marines protégées et leur gestion courante, ne nécessitent pas de crédits importants. La délégation a été surprise que les communautés n'étaient pas rémunérées pour participer à un comité de gestion et qu'elles menaient la majorité des activités de gestion à titre bénévole.

Le principal autre problème devant être abordé à Wallis et Futuna tient à l'idée que se font les populations locales, et en particulier les pêcheurs, des aires marines protégées. La délégation pensait que la création d'une aire marine protégée reviendrait à interdire la pêche dans l'ensemble du lagon. Les représentants communautaires samoans ont insisté sur le fait que la pêche reste autorisée dans la majorité du lagon et qu'elle est uniquement interdite dans une petite partie de celui-ci. Le voyage d'étude a également permis de dissiper tout malentendu concernant l'attitude négative des pêcheurs vis-à-vis des zones d'interdiction de pêche et des aires marines protégées en général. Les communautés samoanes ont informé leurs visiteurs que les pêcheurs avaient compris qu'ils étaient amenés à couvrir des distances de plus en plus grandes pour attraper des poissons de plus en plus petits et de moins en moins nombreux et qu'ils avaient accepté le besoin d'agir pour assurer la

pérennité de leur activité, pour eux-mêmes mais aussi pour les générations futures. Elles ont également rappelé que les pêcheurs avaient pleinement participé à l'élaboration du plan de gestion et à la sélection des zones d'interdiction de pêche et qu'ils respectaient les règles mises en place.

Il faut espérer que ce voyage d'études aura contribué à modifier l'idée que se faisaient les participants au sujet de la gestion des ressources marines et que les aires marines protégées et les zones d'interdiction de pêche seront reconnues comme une nécessité pour soutenir les moyens d'existence de Wallis et Futuna au cours des années à venir. ▲

*Les membres de la délégation de Wallis et Futuna et leurs homologues du Samoa*





# Le PROE contribue à la pérennité du commerce des ornements marins dans le Pacifique

En décembre 2008, le PROE a co-organisé avec la CPS et le CRISP un atelier sous-régional sur le commerce des ornements marins axé sur la politique et la gestion des prises d'ornements sauvages et de l'aquaculture d'organismes d'aquarium destinés à l'exportation.

Cet atelier comprenait des consultations techniques entre les gouvernements, les secteurs privé et public et les spécialistes qui participent activement au commerce des ornements marins dans les pays et territoires insulaires océaniques. Il a été suivi par des représentants des États fédérés de Micronésie, des Fidji, d'Hawaï, des Îles Cook, des Îles Marshall, des Îles Salomon, de Kiribati, de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française, des Tonga et de Vanuatu.

Cet atelier a été organisé pour répondre au besoin urgent de se pencher sur le commerce des ornements marins et de définir des initiatives nationales et régionales qui permettront de veiller à la viabilité écologique, sociale et économique de cet important secteur des pêches.

Le Pacifique fournit depuis plus de 20 ans divers produits sauvages et cultivés à l'industrie aquariophile mondiale : poissons, coraux, roches vivantes, bénitiers et autres invertébrés. Cette industrie représente chaque année entre 20 et 30 millions de dollars É.-U. pour les économies des pays et territoires insulaires océaniques. La grande diversité et l'abondance des récifs coralliens dans le Pacifique devraient permettre à la région de devenir un acteur important sur le marché international, qui pourrait offrir des sources de revenus fort appréciées.

Mais les méprises du public ou des décisions gouvernementales mal informées limitent le développement du commerce aquariophile. Les exportateurs sont également confrontés à des réglementations de plus en plus strictes, telles que celles de la Commission européenne qui exigent que tout produit importé en Europe soit accompagné de certificats de santé animale conformes aux dispositions de l'Office international des épizooties. Les pays insulaires du Pacifique qui ne sont pas parties à la Convention sur le commerce des espèces menacées d'extinction (CITES) doivent également se conformer à de strictes normes.

L'atelier a permis de :

- Évaluer les tendances internationales et régionales du commerce aquariophile en termes de marché et de systèmes de production ;
- Examiner les critères de viabilité commerciale au niveau des communautés et des entreprises ;
- Évaluer les exigences et les problèmes liés aux accords internationaux en matière d'exportation ;
- Déterminer le rôle des programmes d'écocertification ;
- Évaluer les techniques d'évaluation des ressources pour assurer la viabilité des prises capturées dans leur milieu naturel ;
- Recenser de nouvelles possibilités pour l'aquaculture ;
- Déterminer les exigences de base des plans de gestion nationaux ; et
- Recenser les priorités en matière de recherche, de développement et de formation.

Les résultats de cet atelier seront diffusés en 2009 et permettront de veiller au développement durable du commerce aquariophile dans les pays et territoires insulaires océaniques. Ils permettront également de protéger la biodiversité des récifs coralliens de la région tout en renforçant les partenariats entre le secteur privé, les autorités nationales et les organismes régionaux et internationaux. ▲

*Bénitiers destinés  
au commerce aquariophile*



# Le changement climatique et la biodiversité en Mélanésie : Évaluer la vulnérabilité des écosystèmes marins et terrestres au changement climatique

Le PROE, en association avec le Musée Bernice P. Bishop d'Honolulu, l'Association scientifique du Pacifique et l'Alliance indo-pacifique pour la conservation, et avec le concours financier de la Fondation MacArthur, a évalué en 2008 la vulnérabilité de la biodiversité et des écosystèmes mélanésiens au changement climatique. Des études comparables sont en cours en Afrique et dans les Caraïbes.

L'étude sur le changement climatique et la biodiversité en Mélanésie (CCBM) s'est essentiellement concentrée sur les impacts du climat sur les systèmes marins mais a également couvert des zones terrestres. Cette étude comporte trois volets :

1. L'évaluation par le Musée Bishop des connaissances scientifiques actuelles sur les impacts du changement climatique et des autres processus biogéochimiques (acidification de l'océan par exemple) sur les écosystèmes marins et insulaires de la Mélanésie ;
2. L'évaluation par le PROE de la capacité d'adaptation institutionnelle et socio-économique des pays mélanésiens à répondre efficacement aux impacts du changement climatique, y compris par la législation, les politiques et l'évaluation des capacités ;
3. L'élaboration par le musée Bishop et le PROE d'une évaluation de la vulnérabilité au changement climatique de la biodiversité mélanésienne.

Pour les besoins de cette étude, le PROE s'est concentré sur les deux nations archipélagiques des Îles Salomon et du Vanuatu pour le volet 2, en documentant toutes les politiques et tous les programmes de gestion existants et en recensant les obstacles et les opportunités concernant la conservation et la gestion de la biodiversité dans le contexte du changement climatique et des effets connexes prévus. Une évaluation socio-économique détaillée a par ailleurs été réalisée sur les impacts du changement climatique sur les secteurs économiques clés, tels que le tourisme et les pêcheries côtières de subsistance.

Un rapport final sur l'évaluation intégrée de la vulnérabilité sera préparé en 2009 et comprendra un ensemble de recommandations à l'intention des décideurs et des gestionnaires devant élaborer et mettre en œuvre des stratégies de développement et de conservation reflétant une bonne compréhension du changement climatique et de ses conséquences. L'évaluation finale sera également utilisée pour appuyer les révisions futures de la Stratégie d'action pour la conservation de la nature, du Cadre océanien d'intervention sur le changement climatique et des autres plans et stratégies de conservation. Ce rapport sera également utilisé pour élaborer un ensemble de produits de communication destinés à divers publics de la Mélanésie et au-delà. Ces évaluations sont essentielles pour veiller à la pérennité des efforts de conservation. ▲



*Enfants portant les prises de leur père  
à Mangilulu, Efate (Vanuatu).  
La sécurité alimentaire  
associée aux pêcheries  
côtières pâtera du  
changement  
climatique*

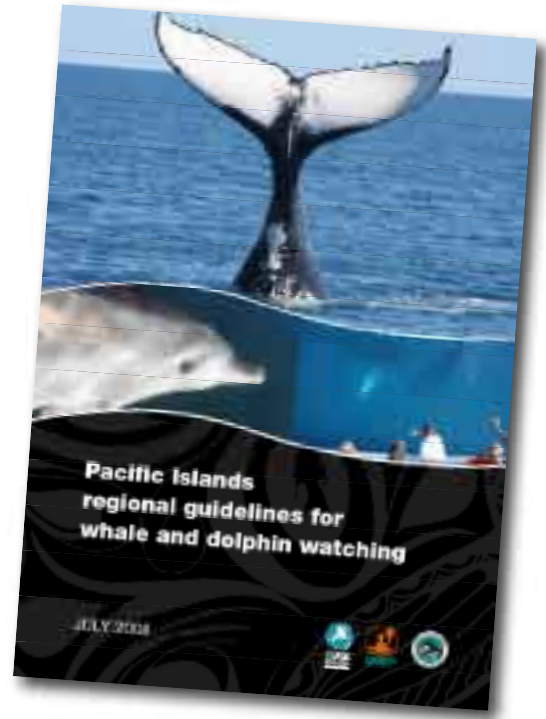
# Directives régionales sur l'observation des baleines et des dauphins dans les îles du Pacifique

L'observation des baleines et des dauphins est devenue une source de revenus importante pour les îles du Pacifique et sa viabilité à long terme est donc essentielle. Le *Plan d'action régional pour les baleines et les dauphins 2008-2012* reconnaît la valeur de ces activités pour la région ainsi que le besoin d'élaborer des directives pour aider les Membres à minimiser les impacts potentiels sur ces espèces. Ce plan d'action place notamment l'élaboration de directives régionales sur l'observation des baleines et des dauphins au rang de ses priorités.

Ces directives régionales ont été élaborées en 2008 en collaboration avec l'IFAW et Opération cétacés avec l'assistance d'un groupe de travail spécial qui s'est réuni à Auckland (Nouvelle-Zélande). Le projet de directives élaboré par ce groupe de travail a ensuite été diffusé aux Membres pour observations. Les directives ont maintenant été publiées et seront présentées à la Conférence du PROE de 2009 et leur utilisation par les pays et territoires sera encouragée.

Elles ont pour objet de les aider à élaborer leurs propres directives nationales sur l'observation des baleines en encourageant l'élaboration de réglementations pertinentes et adaptées à leur situation.

Un rapport final sur l'évaluation intégrée de la vulnérabilité sera préparé en 2009 et comprendra un ensemble de recommandations à l'intention des décideurs et des gestionnaires devant élaborer et mettre en œuvre des stratégies de développement et de conservation reflétant une bonne compréhension du changement climatique et de ses conséquences. L'évaluation finale sera également utilisée pour appuyer les révisions futures de la Stratégie d'action pour la conservation de la nature, du Cadre océanien d'intervention sur le changement climatique et des autres plans et stratégies de conservation. ▲



## Plan d'action régional pour les requins

La 18<sup>e</sup> Conférence du PROE (2007) a appuyé la proposition du Secrétariat d'inclure les requins dans son programme régional sur les espèces marines. Elle a demandé au Secrétariat de collaborer avec les OIG régionales concernées, notamment la Commission des pêches pour le Pacifique Centre-Ouest (WCPFC), la CPS et l'Agence des pêches du Forum (FFA), en vue de l'élaboration d'un Plan d'action régional pour les requins, en prenant acte de la décision 2006/05 de la troisième session ordinaire de la WCPFC sur les mesures de conservation et de gestion des requins dans le Pacifique occidental et central.

Début 2008, le PROE a invité la WCPFC, la CPS et la FFA à créer un groupe de travail pour faire avancer l'élaboration du Plan d'action. Celui-ci s'est réuni à Vanuatu où il a été convenu qu'un consultant élaborerait les directives sous sa supervision. La demande de financement présentée à la FAO pour ce travail a été acceptée et le Plan d'action sera élaboré en 2009. ▲



*Suivi sanitaire des dugongs pendant l'atelier*

## Formation en détachement sur les tortues et les dugongs

Des représentants de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Îles Salomon et de Vanuatu ont participé, en juin 2008, à un détachement de 14 jours à Shoalwater Bay (Queensland) dans le cadre des efforts menés pour renforcer les capacités nationales de recherche sur les dugongs et les tortues et pour améliorer les informations disponibles dans la région, comme le préconise le *Plan d'action régional pour les dugongs 2008-2012*.

Cette formation comprenait des cours théoriques sur la biologie des dugongs et des tortues ainsi que des cours pratiques sur les prises, les mesures, le marquage satellitaire, l'échantillonnage cutané aux fins d'analyse génétique, l'analyse des chemins d'alimentation et la taxonomie des herbes marines, la méthodologie d'étude des dugongs, le cycle biologique et des données sur l'habitat.

Cette formation, financée par le ministère australien de l'environnement, de l'eau, du patrimoine et des arts, est le fruit d'une collaboration entre ce dernier, l'Agence pour la protection de l'environnement et le Service des parcs naturels du Queensland. ▲

## Marquage satellitaire des tortues aux Fidji

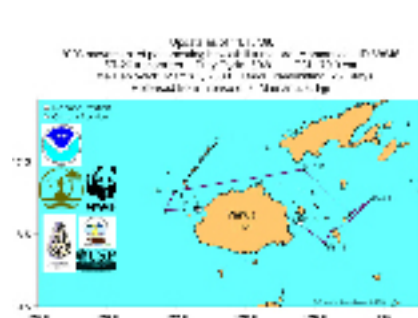
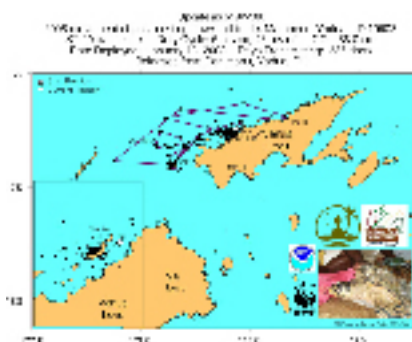
Deux activités de marquage satellitaire des tortues ont été menées aux Fidji en 2008 pour améliorer les informations disponibles sur les stocks de tortues de la région, et en particulier les mouvements migratoires intervenant après la nidification ainsi que l'identification des aires de nidification et d'alimentation. L'une d'entre elles a été exécutée par le PROE à la demande du service fidjien des pêches et de partenaires locaux dans le cadre du lancement national de l'Année océanienne des récifs coralliens. Le Spécialiste des espèces marines du PROE s'est rendu aux Fidji pour poser une bague satellitaire sur une tortue imbriquée qui avait été attrapée sur l'île de South Sea après la nidification. L'autre opération de marquage satellitaire a été réalisée par WWF SPP et le *Fiji National Trust*, le PROE ayant fourni les bagues et tout le matériel nécessaire ainsi que le manuel décrivant la méthode de fixation.



*Une tortue est remise à l'eau aux Fidji*

Ces deux tortues ont été baptisées « Marama ni Yadua » et « Lady Mamanuca ». Les deux balises ont été actives pendant plus de 100 jours et ont fourni de précieuses informations concernant les mouvements postérieurs à la nidification des tortues imbriquées aux Fidji.

Ces activités ont été menées en collaboration avec le département fidjien des pêches, WWF SPP, l'USP, la *Mamanuca Environment Society*, le *National Trust of Fiji* et la NOAA. ▲



## Mémorandum de coopération avec la CMS

Le PROE a signé en 2005 un mémorandum de coopération avec la Convention sur les espèces migratoires (CMS).

Il a joué un rôle déterminant dans l'élaboration de ce mémorandum de coopération sur la conservation des cétacés et de leurs habitats dans le Pacifique insulaire, qui a été ouvert à la signature lors de la Conférence du PROE de 2006 qui s'est tenue à Nouméa (Nouvelle-Calédonie). Cet instrument a depuis été signé par 11 Membres du PROE ainsi que par quatre autres organisations de la région. Les efforts menés en 2008 par le PROE en collaboration avec la CMS ont essentiellement porté sur l'élaboration d'une proposition de révision de la coordination du mémorandum de coopération ainsi que des autres activités connexes de la CMS dans la région. La proposition de coordination sera soumise à l'examen de la deuxième réunion des signataires prévue pour la mi 2009. ▲

## Soutien régional à la Convention de Ramsar sur les zones humides

Le PROE a continué de fournir une assistance aux Parties insulaires à la Convention de Ramsar dans le cadre de son mémorandum de coopération avec le secrétariat de cette convention. Il a notamment aidé les Membres parties à accéder au fonds de petites subventions de la Ramsar et, dans le cas du Samoa, des Fidji et de la République des Îles Marshall, à préparer leurs rapports nationaux à la 10<sup>e</sup> Conférence des Parties.

La conservation des écosystèmes des zones humides a été encouragée dans l'ensemble de la région en sensibilisant les médias et en coordonnant les célébrations nationales de la Journée mondiale des zones humides en 2008. Le PROE a également fourni une assistance aux représentants océaniques siégeant à divers comités et organismes de la Ramsar, notamment aux représentants régionaux du Comité permanent et du Groupe d'évaluation scientifique et technique de la Convention. ▲

*Le site Ramsar de Navua (Fidji)*

## Répertoire des zones humides océaniques

Un projet pilote d'actualisation du *Répertoire des zones humides océaniques* de 1993 pour les Fidji, la Nouvelle-Calédonie, le Samoa et les Îles Marshall s'est achevé en juillet 2008. Ce projet était financé par le Secrétariat de la Ramsar avec le concours de l'Initiative océanique sur les zones humides. Quoique les informations recueillies dans le cadre du projet furent utiles, les conclusions générales ont indiqué que :

- Le manque de données sur les zones humides des quatre pays et territoires insulaires est général et sans doute dû à la fragmentation des données entre les différentes agences ;
- Certains sites manquent cruellement de données ; et
- La majorité des zones humides nationales n'a toujours pas été étudiée, cartographiée ou évaluée selon les critères Ramsar.

Les informations recueillies dans le cadre du projet serviront de référence pour désigner les futurs sites Ramsar des pays et territoires insulaires océaniques et pour dresser des inventaires complets des zones humides nationales. ▲





10<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention de Ramsar  
à Changwon (Corée)

## Appui à Kiribati, Nauru et Tuvalu en vue de leur adhésion à la Convention de Ramsar

Trois pays insulaires océaniques ont reçu en 2008 une assistance pour se préparer en vue de leur adhésion à la Convention de Ramsar. À Kiribati, cette assistance a permis de définir les limites de son premier site Ramsar et de préparer une soumission au gouvernement en vue de l'adhésion à la Convention. Le gouvernement de Nauru

a approuvé l'adoption de la Convention et devra donc préparer une fiche d'information sur son premier site Ramsar ainsi qu'une carte détaillée de celui-ci, un instrument d'adhésion et une lettre de consentement des propriétaires fonciers. Des travaux préparatoires ont également été entamés pour Tuvalu avec l'assistance du PROE en vue de la préparation d'une soumission au gouvernement concernant l'adhésion à la Convention. ▲

## Assistance aux pays océaniques lors de la 10<sup>e</sup> Conférence des Parties

La 10<sup>e</sup> Conférence des Parties (CdP) à la Convention de Ramsar qui s'est tenue en 2008 fut particulièrement importante pour la Convention.

Les préparations régionales coordonnées par le PROE ont commencé par la mise en œuvre de la quatrième réunion régionale océanique organisée en avril 2008. La déclaration adoptée par cette réunion a attiré l'attention sur les questions et priorités relatives aux zones humides de la région. Un mémoire a été préparé pour aider les Parties océaniques à mener les négociations préalables à la CdP. L'assistance du PROE a porté sur la préparation de positions nationales et, le cas échéant, régionales concernant les projets de résolution pertinents de la conférence, l'organisation de réunions régionales en vue des séances plénières ultérieures de la CdP et la fourniture d'informations actualisées sur toutes les questions nécessitant leur attention et/ou une action de leur part.

Les cinq Parties insulaires océaniques étaient représentées et ont participé activement aux débats de la CdP. Celle-ci a permis aux pays océaniques d'établir de nouveaux contacts et de se faire dûment entendre.

Parmi les questions importantes pour le Pacifique insulaire, citons les résolutions sur les initiatives régionales, le Fonds de petites subventions, le Plan stratégique 2009-2014, le budget de la Convention pour 2009-2012 et ses conséquences, le calendrier et la fréquence des CdP, le changement climatique et les zones humides, les petits États insulaires en développement, les biocarburants et les zones humides.

La 11<sup>e</sup> Conférence des Parties se tiendra en Roumanie en 2012. ▲

## Aborder les priorités en matière de conservation du milieu marin

Le PROE et *Conservation International* (CI) collaborent à un projet visant à recenser les priorités océaniques en matière de conservation du milieu marin. CI a généreusement fourni des fonds au PROE pour employer un spécialiste de la conservation du milieu marin chargé d'exécuter ce projet. Ce dernier répond à une décision prise par les ministres de l'environnement lors de leur réunion de 2006 d'élaborer un cadre régional devant appuyer la création et la gestion d'aires marines gérées/protégées et d'élaborer des outils efficaces pour la conservation de la biodiversité côtière et marine.

Ce projet aide également les pays à mettre en œuvre le programme de travail de la CDB sur les aires protégées, qui exige le classement des cibles de conservation par ordre de priorité. Ce travail a été réalisé en appliquant le critère de zones clés pour la biodiversité et en utilisant les SIG pour attirer l'attention sur les aires où la conservation et la gestion efficace contribueraient le plus à la conservation de la biodiversité et à la protection des espèces menacées. Les zones clés pour la biodiversité sont des sites d'importance internationale pour la conservation de la diversité biologique. Elles sont recensées en appliquant des critères normalisés à l'échelle mondiale reposant sur les besoins devant être protégés à l'échelle du site en fonction de la présence d'espèces sur la liste rouge de l'UICN. L'analyse SIG du PROE a essentiellement pour objet de cataloguer et de collationner les informations sur les aires marines gérées et d'élaborer des plans nationaux pour développer les réseaux d'aires protégées. Le travail s'est dans un premier temps concentré sur le Samoa et les Fidji et devrait s'étendre aux autres pays et territoires insulaires océaniques.



Carte des ressources marines de Safata (Fidji)

Il a donné lieu en 2008 à la création de la première base de données détaillée sur les aires protégées du Samoa et à leur cartographie, qui couvre les objectifs de conservation et les espèces marines clés. Ce travail a été entrepris en collaboration avec le ministère samoan des ressources naturelles et de l'environnement. La base de données SIG évolue à mesure que de nouvelles informations deviennent disponibles et les pays et territoires insulaires océaniques membres ont été invités à soumettre leurs fichiers SIG en vue de leur intégration dans la base. Cette dernière devrait à terme servir de centre d'échange et d'archivage pour les données SIG nationales. Mis à part l'analyse et le classement par ordre de priorité des aires marines gérées/protégées, la capacité du PROE en matière de SIG a été utilisée pour illustrer les routes migratoires des tortues dans la région, évaluer l'état de protection des cétacés dans l'ensemble des ZEE du Pacifique, contribuer au développement des sites Ramsar à Kiribati et effectuer une étude des sites de nidification des tortues en Papouasie-Nouvelle-Guinée. ▲

## Éducation et communication

Le programme d'éducation et de communication du PROE s'est essentiellement concentré en 2008 sur le développement des capacités des jeunes professionnels de l'environnement et sur la formation des médias dans le domaine du changement climatique.

Le deuxième Forum des futurs responsables océaniques de l'environnement s'est tenu à Suva (Fidji) en mars 2008. Il a rassemblé, grâce au concours financier de la Haute commission britannique aux Fidji, 40 jeunes professionnels et étudiants spécialisés dans l'environnement et/ou le développement durable qui ont fait preuve d'initiative dans leur domaine. Le Forum avait pour objet de développer le leadership des participants et à les informer sur les problèmes d'actualité concernant le changement climatique et le développement durable. Il a notamment été marqué par une conférence-débat sur les obstacles auxquels les jeunes Océaniques se trouvent confrontés en matière de leadership. Une série d'activités de groupe, de jeux interactifs et de débats ont contribué à la dynamique et à la convivialité de cette manifestation. Les participants ont préparé un énoncé de perspectives d'avenir pour souligner leur volonté de s'attaquer au changement climatique dans le Pacifique et ont demandé aux dirigeants insulaires océaniques de leur confier une responsabilité accrue dans le domaine de la conservation et du développement de la jeunesse. Un réseau électronique a permis un dialogue continu entre les participants au Forum qui entendent maintenant mettre en place un réseau régional de jeunes professionnels de l'environnement.

Le PROE et le bureau régional océanique de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) ont financé la participation de jeunes Océaniques au Congrès mondial de la nature. Trois membres du Forum ont été sélectionnés pour y participer et présenter leurs perspectives d'avenir. Ces jeunes représentants océaniques ont utilisé un mélange évocateur d'images, de chants et de danses pour transmettre leur message au Congrès qui s'est tenu à Barcelone (Espagne). Le PROE encourage la participation des jeunes à ces manifestations pour qu'ils acquièrent de l'assurance et aiguisent leur perception du monde et développent ainsi leur capacité à contribuer efficacement à la conservation de l'environnement et au développement durable.



*Kenichi Kasho (PROE) travaille avec le réalisateur Teddy Fong dans le cadre du projet cinématographique sur le changement climatique*

L'année écoulée a par ailleurs vu le PROE faire preuve d'innovation en se lançant dans un projet novateur utilisant le cinéma pour aborder le changement climatique. Un partenariat entre le PROE et la Haute commission britannique aux Fidji a permis de rassembler à Apia (Samoa) des réalisateurs et environnementalistes au cours d'une semaine de formation sur la réalisation de documentaires sur le changement climatique et les problèmes écologiques associés. Les participants ont ensuite reçu des fonds de démarrage pour produire leurs propres documentaires et raconter l'histoire du changement climatique.

Le Festival océanien sur le changement climatique, qui s'est tenu aux Fidji en septembre en partenariat avec BHC Fidji et l'UICN, a permis de présenter ces films mais également d'en montrer d'autres sur cette question. Quinze films avaient été sélectionnés pour ce festival de deux jours qui aura attiré plus de 500 personnes. Sombres ou émouvants, ces films de 5 à 20 minutes décrivent les conséquences du changement climatique pour les Océaniens ainsi que les mesures prises pour s'y adapter.

Ces films seront distribués en 2009 aux organisations médiatiques, aux agents de liaison nationaux et à toutes les parties intéressées du Pacifique, y compris les groupes de sensibilisation communautaires et les organismes pédagogiques, en vue de leur diffusion. ▲

## Renforcer la capacité des médias à couvrir le changement climatique dans le Pacifique

Le changement climatique est devenu un sujet d'actualité dans le monde entier et revêt une importance primordiale pour les Océaniens. C'est pourquoi le PROE a lancé un projet visant à susciter une meilleure prise de conscience des mesures d'adaptation et d'atténuation grâce aux médias.

Le PROE a ainsi organisé en décembre 2008 un programme de formation des médias sur le changement climatique en parallèle avec la Table ronde des îles océaniques sur le changement climatique. Cette formation a été suivie par 17 reporters de la région, dont sept du Samoa, ainsi que par les chargés des médias des organisations membres du CORP et par un chargé de communication du bureau régional du PNUE à Bangkok. Ce stage d'une semaine a été organisé par le PROE en association avec le gouvernement canadien, l'UNESCO et l'Association océanique des médias (PINA). Les participants ont suivi des séminaires quotidiens sur un large éventail de questions environnementales après une journée complète consacrée au changement climatique. Ils ont également pu assister à la Table ronde, et couvrir ses débats, et établir des contacts avec les nombreuses personnes qui travaillent sur le changement climatique en Océanie.





Cet atelier s'est traduit par une meilleure compréhension de la question par les médias, un engagement des participants à développer la couverture du changement climatique dans leurs pays respectifs, la création d'un réseau de reporters océaniques sur le changement climatique, la publication quotidienne d'articles sur le changement climatique et la sélection de reporters pour l'Équipe de communication du Pacifique.

Ces derniers ont assisté à la 14<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, à Poznan (Pologne), pour tenir la région au courant de ses travaux. Un recueil de ces articles est disponible à [http://www.sprep.org/documents/highlights/poznan/poznanhighlights\\_low-res.pdf](http://www.sprep.org/documents/highlights/poznan/poznanhighlights_low-res.pdf). ▲

## Projet de la Commission européenne visant à améliorer la capacité des pays océaniques à exécuter les AME

Plusieurs évaluations nationales et régionales ont été réalisées ces dernières années pour recenser les besoins des Membres du PROE concernant l'exécution des accords multilatéraux sur l'environnement (AME) dont ils sont parties.

Un partenariat entre la Commission européenne (CE), le PNUE, la FAO, le Mécanisme mondial de la CLD et le PROE a ainsi été mis en place pour planifier et exécuter un programme de quatre ans et d'un coût de 1,3 million d'euros pour améliorer la capacité des états ACP du Pacifique à exécuter les AME. Des accords semblables ont également été conclus avec les organisations régionales de l'Afrique et des Caraïbes.

Cette initiative s'inscrit dans la lignée de divers engagements pris par la CE dans le cadre de programmes et d'accords internationaux sur l'environnement et le développement durable, notamment les priorités définies dans l'accord de partenariat CE-ACP (Cotonou, juin 2000) et en particulier l'article 20e qui prévoit de « promouvoir la gestion durable et la régénération de l'environnement et les bonnes pratiques dans ce domaine et [d'] assurer la préservation des ressources naturelles ».

Le PNUE a été formellement désigné pour coordonner cette initiative et a mené des consultations avec les institutions régionales des trois régions ACP pour déterminer quelle institution devrait coordonner le projet. Dans le Pacifique, les consultations entre le PNUE, le Secrétariat du Forum et le PROE se sont soldées par la désignation de ce dernier en tant qu'agence d'exécution principale du Pacifique pour la coordination de cette initiative. Le PROE a collaboré étroitement avec le PNUE à l'élaboration d'une demande de financement devant être soumise à la CE. Cette assistance a pris la forme d'un accord de financement signé en décembre 2007 et d'un descriptif du projet final en février 2009. Un accord de contribution a également été conclu entre la CE et le PNUE en tant qu'agence d'exécution et que coordinateur général du projet.

Ce programme sera exécuté sur une période de quatre ans à compter de mars 2009. Outre l'assistance aux Membres du PROE, il fournira également une assistance au Secrétariat en tant que centre régional de renforcement des capacités sur les AME et améliorera son aptitude à collaborer étroitement avec les Membres pour répondre à leurs besoins communs et spécifiques en matière de négociation, d'intégration, d'établissement de rapports, de lois et de réglementations, de gestion de projets, de gestion de l'information et de sensibilisation du public. Ce programme permettra également au PROE de renforcer ses partenariats avec les organismes régionaux et internationaux, dont les secrétariats des AME, pour aider ses Membres dans le Pacifique. Bien que ce projet cible les États ACP du Pacifique, le Secrétariat invite également tous les autres pays et territoires membres à y participer. ▲

# Programme Avenirs océaniens

Îles Yasawa (Fidji)



Le programme Avenirs océaniens a continué de répondre aux besoins croissants ressentis dans ses principaux domaines d'intervention, à savoir le changement climatique, la gestion de la pollution et des déchets et la gouvernance environnementale.

Les préjudices écologiques et économiques subis par la région et le reste du monde en raison du changement climatique et des phénomènes extrêmes ont suscité de nombreuses réactions au sein de la communauté internationale. L'action du Secrétariat dans ce domaine s'est axée sur les mesures d'atténuation et l'adaptation au changement climatique dans la perspective des négociations internationales. Ces efforts ont été appuyés par des activités de terrain visant à promouvoir les technologies d'exploitation des énergies renouvelables, l'adaptation communautaire et l'observation et le suivi climatologiques. Des travaux ont également été menés dans les domaines de l'éducation et de la sensibilisation et de la prise en compte du changement climatique dans divers secteurs. L'amélioration de l'accès aux ressources

financières destinées au changement climatique a également été ciblée grâce à la coopération avec plusieurs partenaires de développement.

La pollution, les déchets et les problèmes d'hygiène continuent de sévir dans les pays insulaires du Pacifique. L'approche du Secrétariat, autrefois strictement axée sur la gestion, évolue aujourd'hui vers une démarche plus holistique et intégrée. Le Secrétariat s'attaque à l'ensemble des problèmes liés aux déchets, à savoir la lutte contre la pollution, les politiques de gestion des déchets et le développement des capacités dans ce domaine, le développement des capacités axé sur des flux spécifiques de déchets dangereux, l'assistance aux pays membres en vue de l'obtention de ressources pour la prévention et la gestion des déchets, et la prévention et la gestion de la pollution marine causée par les navires et les activités terrestres.

Le travail du Secrétariat en matière de gouvernance environnementale comprend la promotion d'outils de gestion (tels que les études d'impact sur l'environnement), de processus intégrés de prise de décision (tels que la prise en compte des aspects environnementaux dans les stratégies nationales de développement durable) et du besoin de collecter et d'interpréter des données de base fiables sur l'état de l'environnement de la région. L'assistance



aux pays et territoires ayant ratifié des accords multilatéraux sur l'environnement afin de les aider à respecter les obligations connexes est l'un des éléments clés du programme. Le respect de ces accords pourrait nécessiter une assistance juridique et/ou l'accès à des mécanismes de financement internationaux (notamment par le biais du Fonds pour l'environnement mondial). ▲

*(De gauche à droite, dans le sens des aiguilles d'une montre) : Pêche au crabe des mangroves aux Fidji ; inondation d'une plantation de cocotiers à Vanuatu ; mangroves aux Palaos ; décharge au Samoa ; activités portuaires à Port Moresby (PNG)*



# Changement climatique

Le changement climatique est resté au cœur des préoccupations régionales et internationales pendant l'année 2008. Le besoin d'aider les pays insulaires océaniques lors des négociations internationales et le volume croissant d'activités menées dans la région ont garanti une année particulièrement pleine pour l'équipe du PROE chargée du changement climatique. Une assistance a été fournie aux pays insulaires océaniques lors des réunions internationales tandis que de grands projets ont été élaborés ou finalisés en vue de leur exécution, notamment dans le cadre du PIGGAREP, du PACC et du SMOC-IP. ▲



*Ouverture de la conférence de Poznan*

## Négociations de la CCNUCC

Les négociations de la CCNUCC menées en 2008 avaient pour objectif de donner suite à l'historique accord consensuel atteint lors de la 13<sup>e</sup> Conférence des Parties (Bali, 2007) et connu sous le nom de « Plan d'action de Bali ». Le PROE a participé à de nombreux ateliers et activités préparatoires, notamment en apportant son aide aux délégations des pays insulaires océaniques auprès des organes subsidiaires de la Convention-cadre, et de la CdP tenue à Poznan (Pologne) en décembre. Le PROE a également apporté son assistance aux pays insulaires océaniques lors d'une réunion préparatoire de l'AOSIS organisée à Singapour en novembre pour confirmer les positions de négociation des pays et aligner celles de l'AOSIS en conséquence. Le PROE a en outre participé activement au groupe d'experts de la CCNUCC sur les transferts de technologies et au programme de travail de Nairobi sur l'adaptation.

Il a dressé un inventaire des activités en cours et à venir de sorte que les délégations océaniques puissent présenter des informations pertinentes le cas échéant.

La CdP de Poznan a permis de mettre en place de nombreux éléments en vue de l'élaboration d'un accord à plus long terme, au-delà de la date d'expiration du Protocole de Kyoto (2012), mais il reste encore beaucoup à faire. La 14<sup>e</sup> CdP est par exemple convenue de fournir aux pays en développement un accès direct au Fonds d'adaptation mais aucun consensus ne s'est dégagé quant aux moyens d'augmenter ses ressources. De nombreuses décisions partielles devront par conséquent être négociées en 2009 pour qu'un accord global puisse être formalisé à Copenhague en décembre. Ceci posera de nombreux problèmes aux États

Membres et au Secrétariat au niveau du calendrier et des préparations.

La CdP a marqué la première fois que le PROE a obtenu un financement pour le renforcement des capacités et la formation des journalistes du Pacifique, dont quatre étaient présents à Poznan pour rendre compte de ses activités (voir encadré). Une grande quantité d'informations sur le changement climatique a ainsi été relayée dans la région et a permis de mieux comprendre les problèmes auxquels les délégations océaniques sont confrontées lors des négociations. ▲

## Couverture médiatique de la conférence de Poznan

L'Équipe de communication océanique de Poznan était la première application d'une nouvelle initiative du PROE destinée à améliorer la qualité de l'information sur les réunions environnementales internationales revêtant une importance particulière pour la région.

Quatre grands journalistes de la région ont ainsi travaillé avec le personnel de rédaction du PROE pour que le Pacifique puisse suivre le déroulement de la conférence sur le climat de Poznan. Cette équipe avait été constituée à l'initiative du PROE grâce au généreux concours financier du gouvernement canadien.



synergies entre les différents projets et programmes aux niveaux national et régional. Ceci sera également complété par les travaux en cours sur l'intégration du changement climatique et l'assistance au respect des AME. ▲

## Le FEM approuve le Projet océanien d'adaptation au changement climatique (PACC)

Un nouveau projet régional quinquennal désigné Projet océanien d'adaptation au changement climatique (PACC) a été approuvé par le FEM en octobre 2008. Ce projet entend améliorer la capacité des pays participants à s'adapter au changement climatique et à la variabilité du climat dans les secteurs de la sécurité alimentaire, de l'eau et de la gestion côtière. Cet objectif sera atteint grâce à des mesures, des stratégies et des politiques d'adaptation planifiées et visant le long terme.

Treize pays insulaires océaniques y participeront : États fédérés de Micronésie, Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Nauru, Nioué, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga, Tuvalu et Vanuatu.

Bien que ce projet ait une portée régionale, il s'agit en fait d'un mécanisme regroupant des initiatives d'adaptation définies et mises en œuvre à l'échelle nationale. Le PACC est l'un des rares projets au monde à être financé au titre du Fonds spécial pour les changements climatiques du FEM et la région recevra 13,125 millions de dollars É.-U. dans le cadre de ce projet.

Il repose sur des priorités définies par les pays et exposées dans les communications nationales à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le Programme national d'action pour l'adaptation au changement climatique (PANA) pour les pays les moins avancés et le Cadre océanien d'intervention sur le changement climatique (2006-2015) adopté par les pays.

Si l'on considère la position actuelle de l'adaptation à l'échelle mondiale, le PACC est bien placé pour tester une démarche alliant les approches ascendantes et descendantes et intégrant la réduction des risques de catastrophe dans l'adaptation au changement climatique. Les leçons de cette initiative pourraient être largement diffusées et être appliquées par le FEM, le PNUD et les 13 pays insulaires océaniques participants. ▲

## Cadre océanien d'intervention sur le changement climatique (PIFACC) et Plan d'action

Les Membres se rappelleront que les dirigeants des îles du Pacifique ont adopté le *Cadre océanien d'intervention sur le changement climatique* (PIFACC) 2006-2015 en 2005, que le PROE a élaboré un plan d'action en 2007 et qu'il a défini en consultation avec les principaux partenaires un ensemble d'activités nationales et régionales devant promouvoir l'exécution du PIFACC. La Table ronde des îles océaniques sur le changement climatique (PCCR) sera chargée du suivi et de l'évaluation de ces activités et permettra ainsi aux pays et territoires insulaires océaniques de juger dans quelle mesure les réactions nationales et régionales s'accordent avec les grands principes du PIFACC. La première réunion de la Table ronde s'est tenue à Apia en 2008. Elle s'est soldée par un accord en vue du lancement d'un portail interactif et convivial sur le changement climatique et de la fourniture d'informations pertinentes dans ce domaine à plusieurs groupes d'utilisateurs dans le Pacifique. Ce portail fournira également un mécanisme pour connecter les besoins recensés dans les pays ayant accès aux ressources actuelles et futures. Il est envisagé que le processus de la Table ronde se poursuivra au cours des années à venir et fournira un lieu de débat sur les priorités et avancées concernant le changement climatique dans la région, et contribuera aux

*Les technologies renouvelables ne doivent pas nécessairement être compliquées ou coûteuses, comme le prouve ce panneau solaire*

## Projet océanien de réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce aux énergies renouvelables (PIGGAREP)

La mise en œuvre du PIGGAREP a débuté en 2008 suite à la phase de lancement exécutée entre juin et décembre 2007. Les petits États insulaires ont bénéficié de plusieurs activités menées pendant l'année.

Une étude sur les meilleurs moyens de créer une unité sur les énergies renouvelables et le rendement énergétique a été réalisée pour la compagnie d'électricité de Tuvalu (TEC). Le rapport a été approuvé par son conseil d'administration et sa mise en œuvre a été entamée.

Un contrat concernant la réalisation d'une étude de faisabilité sur l'énergie éolienne à Ijuw (Nauru) a été signé et cette étude devrait commencer en 2009. Une étude topographique et géotechnique a été réalisée sur un site proposé pour une ferme éolienne à Rarotonga (Îles Cook) mais a conclu que le site n'était pas accessible par le matériel lourd nécessaire à sa construction.

Une assistance a été fournie en vue de la participation d'un technicien de la *Kiribati Solar Energy Company Ltd* à un atelier de deux semaines sur les énergies renouvelables organisé par l'Association océanienne des producteurs d'électricité.

Un atelier de renforcement des capacités des petits États insulaires sur les techniques d'exploitation des énergies renouvelables a été organisé. Il a été suivi par les directeurs des compagnies d'électricité de Nioué, des Tokélaou et de Tuvalu et par des participants des pays suivants : Kiribati, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Tonga.

Plus de 400 étudiants du Samoa ont participé à la première Journée nationale de l'énergie organisée en avril.

Une étude de faisabilité sur la remise sur pied des projets photovoltaïques solaires des îles Mango et Mo'ung'alone (Tonga) a été réalisée en coopération avec l'UICN qui a lancé un appel d'offres pour la fourniture des équipements nécessaires. ▲



## Les services météorologiques et le SMOC-IP

Le PROE a activement participé pendant le premier semestre 2008 à un groupe de travail pluriinstitutionnel formé lors du Sommet des dirigeants des petits États insulaires qui s'est tenu en 2007 à Nuku'alofa (Tonga). La directive des dirigeants demandait un examen de la fourniture des services météorologiques à la région Pacifique et comprenait une évaluation du rôle des services météorologiques nationaux et de leur statut et relation avec leurs homologues régionaux. Sous l'égide du Secrétariat du Forum des îles du Pacifique (PIFS), le PROE a joué un rôle de coordinateur avec ses partenaires, dont la SOPAC, l'Organisation météorologique mondiale et les services météorologiques nationaux de l'Australie, des Fidji, des Îles Cook et de la Nouvelle-Zélande.

Cet examen a estimé que certains aspects des services régionaux devaient être renforcés et appuyés. Il a également souligné le besoin d'accroître les possibilités de formation des météorologues dans la région afin de compenser leur exode croissant. Les dirigeants ont ciblé plusieurs questions nécessitant des travaux et un suivi complémentaires en 2009 et que le PROE entend mener avec ses partenaires.



*Des membres du service météorologique de Nioué installent et étalonnent un pluviomètre à auget basculeur pour mesurer les précipitations dans le cadre du projet d'instrumentation SMOC-IP exécuté en partenariat avec le PROE et l'Université de l'Oklahoma*

Le PROE et ses partenaires du service météorologique national de la NOAA ont continué d'aider la région en offrant une formation aux prévisionnistes des Îles Salomon et de Kiribati au Bureau des prévisions météorologiques de la NOAA situé à Honolulu (Hawaï). Les prévisionnistes ayant suivi cette formation ont également reçu du matériel informatique de la NOAA pour pouvoir poursuivre l'application de leurs nouvelles compétences dans leurs services respectifs.

Le PROE a établi un partenariat avec l'Institut météorologique finlandais et, fin 2008, a entamé la préparation d'une proposition conjointe visant l'exécution de trois activités axées sur le renforcement des capacités des services météorologiques nationaux de la région comprenant : une formation en matière de stratégie de communication destinée aux prévisionnistes et administrateurs ; le renforcement des capacités sur les systèmes de gestion de la qualité conformes aux normes internationales de l'aviation ; et l'examen d'un plan d'action stratégique régional de développement des services météorologiques dans la région Pacifique. Le projet proposé pour 2009-2011 fait l'objet d'une demande de financement auprès du gouvernement finlandais.

Le site web du SMOC-IP a été entièrement remodelé. Un nouveau serveur web a été installé et programmé et une nouvelle interface web utilisant Joomla a été créée pour le nouveau site ([www.pi-gcos.org](http://www.pi-gcos.org)) en partenariat avec le service météorologique australien et les partenaires

états-uniens du SMOC. Ce site a continué d'appuyer les services météorologiques des pays insulaires océaniques en hébergeant leurs pages et leurs données météorologiques et climatiques. Suite à la transition au nouveau site web et au nouveau logiciel d'édition, le PROE et le Centre national de données climatiques (NCDC) de la NOAA ont organisé au service météorologique fidjien un atelier sous-régional de formation pour neuf pays insulaires océaniques sur l'utilisation du logiciel Joomla. Les principaux partenaires de cette activité étaient le NCDC, le SMOC-US, le Centre de recherche Asie-Pacifique de l'Université d'Hawaï et l'Université du Delaware. Cette activité a également porté sur les sites web des programmes connexes GOOS-IP et HYCOS Pacifique.

Les autres activités du SMOC-IP ont compris un soutien à son projet d'instrumentation des sept pays insulaires océaniques participants, grâce au concours de l'Université de l'Oklahoma et de son Centre de vérification et d'analyse de l'environnement (EVAC). Le SMOC-IP a également collaboré avec les programmes connexes de la SOPAC (GOOS-IP et HYCOS Pacifique) à la production d'un bulletin d'information trimestriel intitulé *Vai Pasifika* ainsi qu'à la planification de la formation et de la distribution de matériel aux services météorologiques nationaux. ▲



*Des bénévoles de la division météorologique du Samoa apprennent à mesurer les précipitations et à utiliser le matériel de suivi des températures*

## Actualités sur la couche d'ozone

La mise en œuvre de la Stratégie régionale sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone a connu un vif succès ces dernières années, mais le financement de ces activités a pris fin en 2008. Le contrat de l'Administrateur adjoint du projet sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone (SAO) est arrivé à terme en janvier 2008 et le Secrétariat s'est depuis concentré sur la finalisation du projet. Plusieurs pays participant à la mise en œuvre de la Stratégie doivent toujours fournir les rapports requis avant de pouvoir bénéficier des fonds qui restent à décaisser et les délégations présentes à la 19<sup>e</sup> Conférence du PROE ont donc été sondées quant à la voie à suivre dans ce domaine. Il a été convenu que le Secrétariat communiquerait avec le PNUE sur les possibilités de mener à terme la Stratégie

régionale dans les pays qui sont en mesure de le faire. Les consultations ont été menées avec succès et des efforts seront déployés en 2009 pour aider les cinq pays concernés à organiser la formation des agents des douanes et à fournir les rapports requis en partenariat avec l'Organisation océanienne des douanes.

Le PROE continuera de fournir des conseils juridiques et techniques dans la limite de ses moyens tandis que des fonds destinés au renforcement institutionnel seront décaissés directement par le PNUE aux pays s'étant acquittés de leurs obligations aux termes de la Stratégie. La possibilité de créer un réseau régional de professionnels des SAO sera envisagée en 2009 en fonction des ressources disponibles. ▲



## Pollution et déchets

La gestion des déchets et la lutte contre la pollution ont à nouveau été définies comme des priorités régionales pour 2008. Bien que de nombreux progrès aient été accomplis aux niveaux régional et national, ces questions continuent de poser problème et de nécessiter des ressources et un appui conséquents.

Les volumes de déchets continuent d'augmenter avec la croissance économique de la région. Plus inquiétant encore est le fait que la toxicité et la non biodégradabilité de ces déchets augmentent à mesure que les Océaniens délaissent leurs traditions au profit des modes de vie occidentaux. Ce problème ne disparaîtra malheureusement pas du jour au lendemain; il doit être dûment abordé et ses impacts négatifs doivent être gérés au quotidien. La production incessante de déchets semble souvent incontrôlable mais ce problème doit être surmonté. ▲

*Projet de réhabilitation de la décharge de Tafaigata (Samoa) : Installation de conduites d'aération dans la décharge semi-aérobie*



# Déchets solides

La gestion des déchets solides représente un problème manifeste, susceptible d'avoir des impacts négatifs directs sur la santé et le tourisme et indirects sur plusieurs autres secteurs. Le PROE a poursuivi en 2008 la mise en œuvre de la Stratégie régionale de gestion des déchets solides grâce au généreux concours des partenaires de développement dont l'AFD, le JICA et NZAID.

Le tourisme représente un important secteur économique pour la majorité des pays et territoires insulaires océaniques et repose sur l'image d'un environnement naturel non perturbé. Les déchets sont très visibles et, s'ils ne sont pas gérés de manière appropriée, tendent à défigurer l'environnement et décourager les investisseurs, promoteurs et touristes potentiels et peuvent ainsi nuire au développement économique de la région.

Plusieurs pays ont reconnu en 2008 le besoin de modifier leurs pratiques dans ce domaine et des ateliers ont été organisés dans les pays suivants pour les aider à élaborer des stratégies nationales en la matière : États fédérés de Micronésie, Îles Salomon, Nauru et République des îles Marshall. Ces ateliers ont permis d'encourager un dialogue entre les différentes parties prenantes et de promouvoir la participation du secteur privé à la gestion des déchets.

Véritables exercices de renforcement des capacités de base nécessaires à l'élaboration de stratégies, ils ont été suivis par plus de 170 Océaniques. Ces ateliers ont également permis d'attirer l'attention sur la méthode semi-aérobie d'enfouissement des déchets ou méthode de Fukuoka. Utilisée au Samoa depuis 2006, elle offre une solution relativement économique de décomposition des matières organiques, de traitement des lixiviats et de stabilisation des déchets.

Ce site a également servi à la formation pratique sur la gestion et les opérations de traitement des déchets. Les participants, qui comprenaient des représentants de l'État de Kosrae (EFM), ont reçu une formation sur des aspects critiques de l'entretien des décharges et sur l'évaluation des risques d'incendie. Cette formation devrait contribuer à une meilleure exploitation de la décharge pour en faire un modèle pour le reste de la région.

L'amélioration des pratiques de gestion des déchets solides passe par l'éducation et l'évolution des comportements. À cette fin, le PROE a élaboré un *Kit d'éducation sur les déchets* ciblant les éducateurs et les animateurs communautaires. Ce kit sera prêt en 2009 et sera ensuite traduit dans les langues locales pour le rendre accessible à tous les Membres. Le PROE a également entamé, avec l'Université du Pacifique Sud et d'autres partenaires, l'élaboration d'un cours universitaire de gestion des déchets solides.

La modification à long terme des comportements grâce à l'éducation est un grand défi que les pays et territoires insulaires océaniques devront relever au cours des années à venir en raison des faibles ressources financières disponibles. Le PROE a élaboré un projet de directive sur l'application des instruments économiques à la gestion des déchets pour guider les pays et territoires dans le domaine des mécanismes de financement durable. Le PROE continuera de collaborer étroitement avec les Membres à la mise en œuvre d'instruments appropriés veillant à la viabilité à long terme des opérations de gestion des déchets dans l'ensemble des pays et territoires insulaires océaniques. ▲

## Kiribati, les Palaos et le Samoa bénéficient du Programme Quick Start de la SAICM

Le Secrétariat a organisé fin 2007, en collaboration avec le Secrétariat de l'Approche stratégique de la gestion internationale des substances chimiques (SAICM) et avec le concours financier du JICA et du gouvernement australien, une réunion sous-régionale de sensibilisation à la SAICM dans la région Pacifique. Cette réunion avait pour objectif de fournir aux intervenants océaniques un aperçu de l'approche SAICM et des instructions sur sa mise en œuvre initiale, notamment dans le cadre du Programme Quick Start (QSP).

Plusieurs pays ont subséquemment indiqué leur désir de formuler des propositions pour bénéficier des ressources du fonds QSP de la SAICM afin d'améliorer la gestion des substances chimiques sur leur territoire. Toutefois, seuls Kiribati, les Palaos et le Samoa ont à ce jour soumis des propositions à ce fonds et reçu un financement pour leurs projets respectifs.

La nomination d'un agent de liaison national pour la SAICM est l'un des critères d'accès à ces fonds. Bien qu'on compte actuellement cinq agents de liaison nationaux, seuls trois pays les ont utilisés pour accéder aux ressources mises à la disposition de la région par le biais du programme QSP.

# Déchets dangereux

Ces 10 dernières années, les pays insulaires océaniques ont signé et ratifié un nombre croissant d'accords internationaux et régionaux portant sur la gestion des substances et déchets dangereux. Beaucoup reste toutefois à faire au niveau national pour mettre en place des régimes et des cadres institutionnels propices à la bonne gestion de ces substances. La région est caractérisée par l'absence de lois régissant l'importation des substances dangereuses et de régimes appropriés pour gérer l'exportation des déchets qui en découlent.

Plusieurs initiatives ou plans régionaux ont été mis en place dans la région au cours de l'année écoulée, notamment la deuxième réunion du Comité consultatif scientifique et technique de la Convention de Waigani, la première réunion du Comité directeur du Centre régional océanique pour la mise en œuvre conjointe des conventions de Waigani et de Bâle et la quatrième Conférence des Parties à la Convention de Waigani. Ces réunions se sont soldées par l'adoption du Plan de travail régional pour la gestion des déchets dangereux qui définit les priorités pour l'exercice biennal 2009-2010. ▲

## Déchets électroniques

La région Pacifique continue d'être inondée de produits électroniques et électriques alors que ses résidents adoptent de plus en plus les modes de communication et de divertissement modernes du monde occidental. Les communications mobiles et sans fil sont l'un des domaines ayant connu d'importants progrès ces dernières années. Malheureusement, ces progrès se sont accompagnés d'une augmentation correspondante de la quantité d'appareils électroniques et électriques mis au rebut et notamment de téléphones et d'ordinateurs portables.

L'effort déployé par le Secrétariat pour aider les pays et territoires insulaires océaniques à gérer leurs déchets électroniques s'est concentré sur quatre pays dans lesquels des projets pilotes ont été menés pour déterminer l'ampleur du problème. Ces quatre pays (EFM, Îles Cook, Kiribati et Samoa) ont évalué la quantité de déchets électroniques produite, ainsi que les pratiques de gestion actuelles et la comptabilisation des importations d'appareils électroniques et électriques, et ont examiné les possibilités de traitement de ces appareils lorsqu'ils seront mis au rebut.

Nous recommandons à cet égard une approche tenant compte de l'ensemble du cycle de vie de ces déchets, de sorte que



*En l'absence de contrôles appropriés, les déchets électroniques finissent souvent dans les décharges, comme ici à Tuvalu*



Exercice d'intervention en cas de déversements d'hydrocarbures à Port Moresby (PNG)

leur entreposage, leur transport, leur traitement, leur réutilisation, leur recyclage, leur récupération et leur élimination soient effectués d'une manière coordonnée et sans danger pour l'environnement.

Les évaluations réalisées ont attiré l'attention sur l'absence de système organisé au niveau régional bien que certains progrès aient été observés dans plusieurs pays au sujet de la collecte et de l'entreposage de ces déchets en vue de leur exportation vers des installations de recyclage et d'élimination.

Les résultats des projets nationaux permettront de dresser un bilan régional de l'ampleur du problème et de préparer un plan régional de gestion de ces déchets. ▲

## Pollution marine

Le PROE a poursuivi ses efforts dans ce domaine dans le cadre du Programme pour la prévention de la pollution marine dans le Pacifique (PACPOL), en partenariat avec l'Organisation maritime internationale (OMI). Il a notamment fourni une assistance aux pays au titre des obligations découlant de la Convention sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures, de la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires et des autres conventions sur la pollution marine. Cette assistance a inclus une formation sur les déversements d'hydrocarbures en Papouasie-Nouvelle-Guinée, la mise à jour des Plans nationaux d'intervention en cas de déversements en mer en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Fidji et à Kiribati, et l'institutionnalisation des accords régionaux concernant les installations portuaires de réception des déchets.

Le Secrétariat a organisé, en 2008 à Kiribati, une formation sur la pollution de l'environnement et du milieu marin. Première en son genre dans le Pacifique, elle comprenait des cours théoriques sur les déversements illicites d'hydrocarbures par les navires ainsi qu'une formation pratique dans les terminaux pétroliers, les navires et les installations portuaires.

Elle était inspirée de la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL 73/78) et du *Manuel Interpol sur les déversements illicites d'hydrocarbures par les navires*. Ces matériels pédagogiques seront adaptés en vue de leur application à la région océanienne. ▲

# Gouvernance environnementale

Les travaux menés dans ce domaine couvrent toute une gamme d'activités intersectorielles cherchant à établir des liens entre les efforts en matière de droit environnemental et de politiques internationales sur le développement durable, à promouvoir les instruments nécessaires à une prise de décision éclairée et à mobiliser des ressources pour renforcer les capacités locales dans la région. ▲



*L'intégration des questions d'environnement a pour objet d'améliorer la vie des futures générations océaniques, comme ces enfants des Îles Cook*

## Les stratégies nationales de développement durable et le Plan Pacifique

Le PROE continue d'aider les pays insulaires océaniques à formuler, renforcer et mettre en œuvre leurs stratégies nationales de développement durable (SNDD) et à intégrer les préoccupations environnementales dans la planification du développement et les processus décisionnels existants.

Le PROE a fourni une assistance technique à Nioué en vue de l'examen de son plan stratégique intégré actuel et de l'élaboration de sa nouvelle édition pour 2009-2012. Des conseils techniques ont par ailleurs été fournis en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre des SNDD de Kiribati, de Tuvalu et des îles Salomon lors de la tenue de leurs réunions nationales respectives avec les donateurs.

Le PROE a également collaboré avec les organisations du CORP et d'autres partenaires à l'élaboration d'approches et de directives communes visant à intégrer les questions d'environnement dans la planification nationale. Les capacités dans ce domaine ont été améliorées grâce à un atelier régional de formation.

En promouvant une meilleure sensibilisation au développement durable et une prise en compte accrue de l'environnement au niveau régional, le PROE a activement contribué à l'exécution des initiatives du Plan Pacifique relatives au changement climatique, à la biodiversité, aux déchets et au financement de l'environnement, ainsi qu'à leur suivi et à la préparation des rapports associés. Ce travail s'est traduit par une meilleure sensibilisation au développement durable et aux enjeux écologiques au niveau régional et a notamment porté sur l'identification et l'élaboration d'initiatives régionales prioritaires devant être approuvées par les dirigeants du Forum des îles du Pacifique par le biais des directeurs du CORP et du Comité d'action du Plan Pacifique. ▲

# Assistance en matière de surveillance, d'évaluation et d'établissement de rapports en vue de leur intégration aux niveaux national et régional

Pendant l'année 2008, le programme a axé ses travaux sur deux grands objectifs : la réalisation d'un bilan de la situation et des capacités en matière d'évaluation environnementale intégrée, et notamment des capacités nationales sur les EIE et les ESE et des étapes préalables à l'élaboration d'une stratégie efficace et durable de renforcement des capacités régionales en matière d'évaluation environnementale et de planification. Les résultats de cette étude ainsi que les conclusions préliminaires de l'évaluation des capacités menée dans le cadre des rapports nationaux sur l'état de l'environnement ont été intégrés lors de l'examen des programmes stratégiques du PROE 2004-2013, du Cadre institutionnel régional (RIF) et de la réponse du PROE à l'Évaluation indépendante de l'organisation (ICR).

Ces travaux ont également préparé le terrain pour les consultations et les activités de formation entamées à l'échelon national en 2008, de sorte que le développement des ressources humaines s'est fait en parallèle avec la consultation des parties prenantes menée dans les pays pour élaborer une stratégie cohérente visant le renforcement systématique des capacités individuelles et organisationnelles en matière d'évaluation des impacts et de planification.

La formation et les consultations ont impliqué la participation du personnel d'évaluation et de planification de 10 pays océaniques aux activités de formation et aux conférences de la 28<sup>e</sup> réunion annuelle de l'Association internationale pour les études d'impact sur l'environnement ; le début de la formation nationale sur les EIE destinée aux formateurs (avec des examens de la réglementation) aux Îles Salomon, à Vanuatu et à Nioué ; l'examen des EIE et des principaux faits nouveaux à Kiribati et aux Îles Marshall ; et la correspondance avec les pays pour formuler des plans de formation et autres pour 2009 et au-delà.

Une assistance a également été fournie pour les évaluations et les rapports mondiaux tels que le système PNUE-GEO, les *évaluations mondiales de l'ONU sur l'environnement marin*, les rapports simplifiés des AME sur la biodiversité gérés par le ministère australien de l'environnement, de l'eau, du patrimoine et des arts (DEWHA) et le soutien et le suivi concernant les processus nationaux liés aux rapports sur l'état de l'environnement. ▲



*Droite : Matériels pédagogiques utilisés à Vanuatu et à Nioué  
Ci-contre : Formation à Vanuatu*



# Commission du développement durable

La 16<sup>e</sup> session de la Commission du développement durable s'est tenue en mai 2008 et a permis d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme Action 21, de la Déclaration du Millénaire, du Plan d'application de Johannesburg et de la Stratégie de Maurice. Elle s'est particulièrement penchée sur l'examen des questions et défis relevant des domaines thématiques de l'agriculture, du développement rural, de la gestion et de la dégradation des terres et de la sécheresse, et sur les mesures prises dans ces domaines aux échelons national et régional. Le PROE a fourni une assistance aux pays et territoires insulaires océaniques participant à cette 16<sup>e</sup> session par le biais de séances d'information sur les politiques régionales. ▲

## Conventions

Les pays élaborent petit à petit un cadre de lois environnementales modernes. Tuvalu est le dernier pays à l'avoir fait, avec l'entrée en vigueur de sa loi sur l'environnement à la fin de l'année. Il est important que ces lois puissent s'étendre aux nouveaux AME à mesure de leur ratification. Un amendement ou un avis administratif peuvent atteindre cet objectif et ainsi éviter la promulgation d'une nouvelle loi à chaque fois qu'un nouvel AME est ratifié. Une loi correctement formulée fournit un cadre institutionnel et fonctionnel propice à une bonne gestion de l'environnement.

La loi sur l'environnement de Kiribati a été renforcée ces dernières années par des amendements et règlements. Bien qu'elle couvre un large éventail de problèmes environnementaux, elle ne peut être efficace que si les agents chargés de son application sont conscients de leurs pouvoirs et de la manière de les exercer et, le cas échéant, d'entamer des poursuites judiciaires. Un atelier organisé avec le concours du ministère de la justice de Kiribati a ainsi eu lieu à Tarawa pour réaliser une analyse détaillée de la loi sur l'environnement.

L'évaluation de l'impact sur l'environnement (EIE) est un autre outil important en matière de protection du milieu naturel. Malgré son évolution vers différentes évaluations spécialisées, l'EIE reste l'une des pierres angulaires de la planification écologique. Deux ateliers conjoints SOPAC-PROE ont été organisés au deuxième semestre 2008 à Nioué en vue de la formulation d'une loi sur les EIE.

Le Secrétariat a présenté des exposés sur cette question lors d'un atelier organisé en novembre par le bureau océanique de l'UICN, qui a rassemblé des responsables de l'environnement et des juristes. Cet atelier avait pour objectif de familiariser les participants avec le processus politique intervenant dans la rédaction de lois sur l'environnement, de leur formulation jusqu'à leur ratification, en partant du principe que ces lois auront plus de chances d'être efficaces si elles reposent sur une bonne compréhension entre environnementalistes et juristes.

Le PROE a fourni une assistance au Samoa en vue d'un examen détaillé de la législation sur les déchets et de la rédaction d'une loi dans ce domaine.

Cette assistance a couvert les diverses réunions sur les déchets (mentionnées à la rubrique Déchets dangereux du présent rapport) ainsi que la neuvième Conférence des Parties à la Convention de Nouméa tenue en septembre.

Une assistance a également été fournie dans le cadre des négociations sur la biodiversité lors des ateliers du mois d'avril de la Convention de Ramsar et de la Conférence des Parties à la CDB.

La Nouvelle-Calédonie a par ailleurs bénéficié de l'assistance du Secrétariat dans le cadre de la participation à un atelier sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des bénéfices. La situation juridique dans ce domaine est compliquée en Nouvelle-Calédonie car chaque province a compétence sur son environnement. La question de la propriété des ressources génétiques est également fort délicate. Malgré ces complications, le territoire s'est courageusement lancé dans un programme de réglementation dans ce domaine. ▲

# Actualités sur le Fonds pour l'environnement mondial (FEM)



Les relations entre le PROE et le FEM se sont intensifiées au cours de l'année écoulée. La coordination s'est poursuivie avec le Secrétariat du FEM, la Banque mondiale, choisie pour jouer un rôle moteur dans l'élaboration de l'Alliance FEM-Pacifique pour un avenir viable, et avec les autres agences d'exécution et ONG internationales. L'étroite relation de travail entre le PROE et la Banque mondiale et le Secrétariat du FEM s'est soldée par l'organisation d'un atelier régional à Koror (Palaos), en mars 2009, au cours duquel les points focaux du FEM issus des petits États insulaires océaniques en développement ont adopté le programme-cadre de l'Alliance.

Ce dernier et les formulaires d'identification de projets ont été soumis au Conseil du FEM en avril et approuvés ultérieurement. Le programme a une valeur totale de 98 837 920 dollars É.-U. et couvre des projets dans les domaines de la biodiversité (37 715 220 dollars), de l'adaptation au changement climatique (30 392 000 dollars), de l'atténuation du changement climatique (14 700 000 dollars), des eaux internationales (10 722 950 dollars) et des polluants organiques persistants (5 307 750). Ces montants sont susceptibles de varier légèrement en fonction des formulaires d'identification de projet soumis et des approbations finales.

Près de 63 % du montant total indicatif de l'Alliance ont été approuvés par le Conseil ou la Directrice du FEM en 2008, soit environ 62 188 700 dollars É.-U. couvrant 13 pays et des projets internationaux visant 14 nations océaniques. Le PROE travaille étroitement avec les pays, le Secrétariat du FEM et les agences d'exécution afin de définir les priorités concernant les projets dans les pays. Les agents techniques du PROE ont participé à l'élaboration des formulaires d'identification de projets et devraient également participer à l'élaboration détaillée des plans et cadres devant être inclus dans les descriptifs de projets finaux.

Les activités liées à l'Alliance ont continué de s'intensifier pendant l'année. Suite à la réunion du Conseil du FEM qui s'est tenue en novembre, les représentants auprès du Conseil pour l'Asie-Pacifique et les petits États insulaires océaniques en développement, le coordinateur de l'Alliance au sein du Secrétariat du FEM et le PROE ont coopéré à l'élaboration d'une feuille de route destinée aux agents de liaison des petits États insulaires océaniques en développement et aux agences d'exécution en vue de la préparation des formulaires d'identification de projets dans les délais de soumission prévus. Un accord a été conclu en vue de l'organisation, le moment venu, d'une réunion des groupes de pays et d'ateliers sous-régionaux afin de faciliter ce processus.

Le programme-cadre de l'Alliance a également permis la création d'une unité de coordination du suivi et de l'évaluation du programme. Les modalités n'avaient toutefois toujours pas été précisées à la fin de l'année. AusAID et NZAID, qui financent le poste de Conseiller chargé de l'assistance du FEM auprès du PROE, en consultation avec le Secrétariat du FEM, le représentant des petits États insulaires océaniques en développement auprès du Conseil du FEM et le PROE ont envisagé la possibilité de déléguer la coordination de l'Alliance à ce conseiller régional à titre intérimaire.

Le programme de l'Alliance est financé par la quatrième reconstitution des ressources du FEM, qui arrivera à terme en 2010. Lors de la réunion du Conseil tenue en novembre 2008, les donateurs du FEM ont également eu la possibilité d'engager des discussions préliminaires sur une approche et une stratégie concernant la cinquième reconstitution des ressources (FEM-5). Ces consultations devraient se poursuivre en 2009 et se solder par un accord-cadre en 2010. Alors que les petits États insulaires océaniques en développement et les agences d'exécution poursuivent l'élaboration des formulaires d'identification de projets et des descriptifs de projets, et de leur mise en œuvre ultérieure, il importe de réfléchir aux possibilités offertes au Pacifique par le FEM-5. ▲

# Services généraux

*Le personnel du PROE lors de la 19<sup>e</sup> Conférence du PROE à Pohnpei*



L'année a été marquée par la fin des mandats du directeur et du directeur adjoint.

Le directeur adjoint, F. Vitolio Lui, et le directeur, Asterio Takesy, ont fait leurs adieux au PROE après six ans de bons et loyaux services. Le nouveau directeur adjoint, Kosi Latu, a pris ses fonctions au deuxième semestre, juste avant sa première Conférence du PROE en septembre 2008.

Suite au retentissant succès de la retraite du personnel organisée en 2006 sur l'île Namuá de l'archipel Aleipata, la direction a décidé d'en organiser une autre, cette fois sur l'île de Savaii en mars 2008. Celle-ci fut tout aussi réussie et permit de remonter le moral du personnel, de resserrer les liens entre ses différents membres, d'élaborer des plans de développement professionnel et personnel et d'aider les agents du Secrétariat à comprendre et renforcer les qualités qui contribuent à instaurer un environnement de travail positif. L'objectif fixé pour cette retraite de 2008 était « de s'amuser, car les membres d'une équipe qui s'amuse bien ensemble travaillent bien ensemble ».

Les Services généraux et administratifs ont continué de fournir des services propres à contribuer à la réalisation des objectifs des programmes stratégiques du Secrétariat et à l'efficacité de l'organisation. Plusieurs recommandations de l'évaluation interne de l'organisation réalisée en 2006 ont été mises en œuvre pour optimiser les services aux Membres et partenaires insulaires.

L'Évaluation indépendante de l'organisation (ICR), demandée par les Membres lors de la conférence annuelle de 2007, a été réalisée par une équipe de consultants engagés en 2008 pour examiner les processus de l'organisation et du Secrétariat. Leur rapport a été diffusé en milieu d'année et a donné lieu à des échanges vigoureux entre les Membres lors de la Conférence des représentants officiels du PROE.

L'année a été marquée par l'excellente organisation de la 19<sup>e</sup> Conférence du PROE par les États fédérés de Micronésie, à Pohnpei, en septembre. ▲



# Budget et vérification des comptes

La 18<sup>e</sup> Conférence du PROE a approuvé le budget du Secrétariat pour l'année 2008, qui s'élève à 7,77 millions de dollars É.-U. Vingt-sept pour cent des dépenses totales anticipées ont été allouées à la direction générale et au soutien administratif et 73 % à la mise en œuvre des programmes.

Concernant les recettes, 12 % (soit 935 572 dollars É.-U.) devaient provenir des contributions des Membres, 12 % d'autres sources, 5 % des excédents des années précédentes et 71 % (soit 5 515 007 dollars É.-U.) des donateurs. À la fin de l'exercice, la part des fonds recueillis et des programmes mis en œuvre représentait 96 % des objectifs du programme de travail et du budget approuvés.

Pour ce qui est de l'audit des comptes pour 2008, le Secrétariat a le plaisir d'indiquer, comme les années précédentes, que les commissaires aux comptes (Lesa ma Penn) ont approuvé sans réserve les opérations financières du Secrétariat. ▲

# Ressources humaines

La direction des ressources humaines s'est efforcée d'attirer l'attention sur l'importance de la gestion de ces ressources au sein des services généraux, plutôt que de se concentrer uniquement sur les procédures et processus administratifs. La révision des politiques de recrutement/sélection et des systèmes de gestion des performances a été envisagée par la direction en fin d'année et des améliorations continuent d'être apportées à ces politiques tandis que de nouveaux processus sont mis à l'essai avant leur mise au point.

Les politiques et procédures sur les conditions de travail font l'objet d'un suivi continu pour veiller à ce que les décisions de la direction soient justes et équitables pour l'ensemble du personnel tout en reflétant les meilleures pratiques internationales. L'évaluation des besoins de l'organisation a donné lieu à l'allègement de certains services, notamment des services généraux où la priorité a été donnée à l'utilisation optimale des ressources disponibles dans une perspective d'efficacité.

Concernant les effectifs, le nombre de postes pourvus s'élevait à 64 à la fin de l'année, dont 59 % occupés par des cadres professionnels et 41 % par des agents de soutien. À la fin de l'année, 86 % des postes étaient pourvus et 8 % étaient en cours de recrutement tandis que les 6 % restants (relevant tous des services généraux) devaient

faire l'objet d'une évaluation concernant leur maintien, leur reclassement ou leur suppression. Dix nouveaux agents ont été recrutés par le PROE en 2008. Deux stagiaires ont également été recrutés à court terme, l'un pour coordonner la campagne de l'Année océanienne des récifs coralliens et l'autre pour s'occuper du projet océanien sur les récifs coralliens. Douze agents ont quitté l'organisation, notamment l'ancien directeur adjoint dont le mandat de six ans s'est terminé en milieu d'année. Trente-trois pour cent de ces agents étaient des cadres professionnels.

Sur les postes pourvus de cadres professionnels, 74 % étaient occupés par des insulaires océaniques, 20 % par des ressortissants d'autres pays membres et 6 % par des ressortissants de pays non membres; 29 % des postes étaient occupés par des femmes et 71 % par des hommes. La répartition des postes (cadres professionnels et agents de soutien compris) était toutefois équilibrée entre les hommes et les femmes.

Le service des ressources humaines continue de réviser les politiques et les procédures existantes et, au besoin, d'étudier d'autres possibilités pour renforcer les processus de gestion des ressources humaines, notamment dans l'esprit des principes harmonisés entre les organisations membres du CORP et des meilleures pratiques internationales généralement acceptées.

Le service des archives de l'organisation continue de fournir des services de correspondance et d'archivage. La gestion et l'entretien des biens du Secrétariat restent un problème important compte tenu du besoin croissant de réaliser d'importants travaux de réparation et d'amélioration avec de faibles ressources. ▲

*Les agents du PROE développent leur esprit d'équipe lors d'une retraite à Savai'i*



# Information et communication

## Technologies de l'information (TI)

L'équipe chargée des technologies de l'information a achevé son plan antisinistre après plusieurs mois passés à documenter les processus et les procédures de restauration des systèmes informatiques. Cette équipe a également créé un site d'archivage accessible par une interface web pour permettre au futur personnel informatique d'accéder facilement à ce plan et de l'actualiser en fonction des besoins.

Elle a par ailleurs organisé plusieurs semaines de formation pour le personnel du Secrétariat. Cette formation s'est avérée très utile et il a été décidé que des activités semblables devraient être proposées tous les ans. Une formation a également été offerte au siège pour les participants au Réseau océanien d'information sur l'environnement (PEIN) et pour le personnel de la FAO. ▲

## Information et publications

L'évolution vers des publications électroniques s'est poursuivie cette année afin de minimiser les coûts et de faciliter leur distribution aux parties prenantes. *La Chronique du PROE*, jusqu'alors diffusée électroniquement tous les mois, a ainsi été reformulée et est maintenant publiée tous les trimestres avec des éditions spéciales périodiques qui, en 2008, ont coïncidé avec les Conférences des Parties à la CDB et à la CCNUCC.

Pour la première fois depuis plusieurs années, le rapport annuel du PROE a été conçu et publié en utilisant exclusivement les ressources internes, ce qui a permis de faire d'importantes économies sans toutefois nuire à la qualité de la publication.

Après une pause de plusieurs années, la série des *Fiches d'information du PROE* a été remodelée autour d'un format commun disponible sur le site web de l'organisation. Au total, dix titres ont été publiés pendant l'année sur des sujets aussi variés que le marquage des tortues ou la Convention de Waigani.

Parmi les autres publications parues pendant l'année, citons le *Programme régional océanien sur les espèces marines* et le *Cadre océanien d'intervention sur le changement climatique*.

Le service a également participé à plusieurs initiatives novatrices de sensibilisation du public et de renforcement des capacités des médias (*décrites aux pages 22 et 23*). ▲

## Centre d'information et de documentation (CID)

Le Centre d'information et de documentation (CID) a amélioré l'accès aux revues spécialisées en souscrivant à la base de données OARE et en continuant d'accroître le nombre de bases de données et d'archives électroniques disponibles. D'importantes ressources ont également été consacrées à la numérisation rétrospective des publications du PROE et à l'identification des ressources électroniques en vue de leur intégration dans la bibliothèque en ligne du PEIN. Le personnel du CID a continué de recenser, d'acquérir et de cataloguer des données critiques sur l'environnement et a répondu à de nombreuses demandes de références et de recherches provenant de toute la région, sans compter les demandes d'informations et de publications concernant le PROE. Le CID a également continué de renforcer ses liens avec les bibliothèques nationales et universitaires de la région, pour faciliter l'accès aux documents du PROE et aux autres données environnementales critiques pour les communautés océaniques, sous format électronique et papier. ▲

## Réseau océanien d'information sur l'environnement (PEIN)

Le développement et la coordination du Réseau océanien d'information sur l'environnement (PEIN) ont une fois de plus été au cœur des préoccupations du Centre d'information et de documentation (CID) du PROE. L'année écoulée a notamment été consacrée à l'installation de matériel et de logiciels informatiques, au développement des bases de données, à l'assistance dans les pays et à l'organisation de stages régionaux en détachement. Elle a également été marquée par le développement et le lancement de bibliothèques virtuelles sur l'environnement pour chaque pays membre du PROE. Ces bibliothèques contiennent des liens vers des profils et des indicateurs environnementaux, des rapports nationaux en texte intégral, des liens vers des rapports publiés par le PROE et la Commission océanienne de recherches géoscientifiques appliquées (SOPAC) et des documents hébergés dans les bibliothèques numériques de *Moana*, de *ReefBase Pacific* et du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS). Elles permettent également d'accéder à des travaux universitaires et de recherche, des documents multimédia et un inventaire de sites sur l'environnement pour chaque pays. ▲

# Coopération régionale et internationale

Le PROE a continué de coopérer étroitement avec ses homologues du CORP et avec les institutions internationales de développement œuvrant dans le Pacifique pour promouvoir le développement des pays membres insulaires océaniques.

Le PROE a participé aux réunions annuelles des directeurs, des groupes de travail et des tables rondes régionales pour améliorer la prestation de ses services environnementaux. Ces services ont été améliorés grâce à une meilleure coordination des efforts, à la minimisation ou à l'élimination des chevauchements ou de la concurrence et à la création de synergies avec les partenaires.

Le PROE réalise des projets conjoints avec plusieurs organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales dans le cadre de mémorandums d'accord. Il a ainsi contribué aux efforts régionaux liés au développement durable dans le contexte du Programme d'action de la Barbade (BPOA), de la Commission du développement durable (CDD), du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), du Plan Pacifique, de la politique des océans, du changement climatique et de la conservation de la nature, pour ne citer que quelques exemples.

Les programmes du Secrétariat dépendent largement des donateurs et des organismes internationaux pour le développement. Le PROE a poursuivi ses travaux de collaboration avec de nombreux organismes, donateurs bilatéraux, organisations non gouvernementales et d'autres parties prenantes pour répondre aux besoins prioritaires des pays et territoires insulaires océaniques en associant son expertise technique et sa connaissance régionale aux ressources internationales. ▲

*Les représentants officiels du PROE lors de la 19<sup>e</sup> Conférence du PROE à Pohnpei*



# Finances

## Fonds des donateurs et contributions des Membres (\$US)

	Solde au 1 <sup>er</sup> janv. 08	Recettes	Dépenses	Autres ajustements	Solde au 31 déc. 08
Banque asiatique de développement	-4508				-4508
AusAID Extrabudgétaire	85826	1 121 550	-1 113 001		94 375
AusAID Extra-extrabudgétaire	92530	239 972	-156 347		176 155
Musée Bishop	0	52 500	-42 915		9 585
Haute commission britannique	0	55 471	-46 263		9 208
Secrétariat du Commonwealth	14 045				14 045
Conservation International Development	17 016	72 600	-95 010		-5 394
Fonds de base	0	1 849 135	-1 846 551	132 051	134 635
DFID	1 387				1 387
Union européenne	56 516	155 133	-229 753		-18 104
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	0	49 959	-38 616		11 343
Gouvernement canadien	0	51 709	-71 562		-19 853
Gouvernement français	197 121	220 433	-267 215	-9 423	140 916
Gouvernement japonais	11 622	52 533	-44 529		19 626
Gouvernement suisse	0	96 132	-109 115		-12 983
Gouvernement britannique	8 806				8 806
Organisation maritime internationale	-366	38 121	-20 601		17 154
Fondation John D & Catherine T MacArthur	19 245	75 000	-22 879		71 366
Donateurs multiples	-633 507	71 760	-649 551	1 363 821	152 523
National Fish and Wildlife Foundation	-1 106		-17 907		-19 013
Société de la Croix-Rouge des Pays-Bas	5 918		-5 520		398
NZAID — Initiative océanienne pour l'environnement	10 221		-7 736		2 485
NZAID Extrabudgétaire	-10 042	746 151	-693 515		42 594
NZAid Extra-extrabudgétaire	65 059	433 190	-454 858		43 391
Pacific Development & Conservation Trust	1 279				1 279
Fondation Packard	-209	3 252			3 043
République populaire de Chine	240 000	80 000	-320 000		0
Autres fonds (dont fonds de base)	1 181 490	127 163	177 796	-1 486 449	0
Secrétariat de la Convention de Ramsar	8 614	106 779	-75 780		39 613
Fondation Christensen	28 370	231	-3 734		24 867
The Nature Conservancy	16 230	31 567	-62 889		-15 092
Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	1 592				1 592
Programme des Nations Unies pour le développement	109 641	567 670	-561 586		115 725
Programme des Nations Unies pour l'environnement	152 138	381 081	-405 165		128 054
Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche	38 915		-12 357		26 558
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)	6 646	5 286			11 932
Bureau des services d'appui aux projets (ONU)	-2 386	10 887	-536		7 965
Contributions supplémentaires des É.-U.	2 577	6 213	-8 790		0
Ministère de l'Énergie/Université Los Alamos (É.-U.)	4 801				4 801
Ministère des terres et des ressources naturelles (É.-U.)	0	28 000			28 000
Département d'État américain (É.-U.)	0	60 000			60 000
Service de la chasse et de la pêche (É.-U.)	14 625				14 625
Service forestier (É.-U.)	10 000				10 000
Administration nationale de l'océan et de l'atmosphère (É.-U.)	25 358	150 000	-144 061		31 297
Conseil régional de gestion des pêches pour le Pacifique occidental	12 718	78 434	-86 247		4 905
Bureau océanien de l'Union mondiale pour la nature (UICN)	1 254		-343		9,1
Organisation mondiale de la Santé	2 456				2 456
<b>Total</b>	<b>1 791 892</b>	<b>7 017 912</b>	<b>-7 437 136</b>	<b>0</b>	<b>1 372 669</b>

## Contributions des Membres (\$US)

Australie	185 106
États fédérés de Micronésie	8 335
États-Unis d'Amérique	193 000
Fidji	10 332
France	134 202
Guam	20 360
Îles Cook	10 184
Îles Marshall	10 184
Îles Salomon	104 023
Kiribati	10 184
Mariannes du Nord	0
Nauru	0
Nioué	10 165
Nouvelle-Calédonie	23 113
Nouvelle-Zélande	134 202
Palaos	0
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0
Polynésie française	20 360
Samoa	20 360
Samoa américaines	12 456
Tokélaou	10 184
Tonga	10 184
Tuvalu	10 184

Vanuatu	0
Wallis et Futuna	10 373
<b>Total</b>	<b>947 510</b>

## Contributions des Parties (\$US)

<b>Parties à la Convention de Nouméa</b>	
États-Unis d'Amérique	7 000
Samoa	671
<b>Total</b>	<b>7 671</b>

<b>Parties à la Convention de Waigani</b>	
Nioué	820
Nouvelle-Zélande	2 690
Samoa	55
<b>Total</b>	<b>13 565</b>

## Recettes et dépenses (\$US)

	2008 (réels)
<b>Recettes</b>	
Contributions des Membres	947 510
Frais de gestion des programmes	500 489
Intérêts	293 348
Gains de change	10 743
Autres recettes	103 258
Fonds des donateurs	5 162 564
<b>Recettes totales</b>	<b>7 017 912</b>
<b>Dépenses</b>	
Mise en œuvre des programmes	5 028 125
Direction générale et services administratifs	2 409 010
<b>Dépenses totales</b>	<b>7 437 135</b>



# Personnel au 31 décembre 2008

NOM	POSTE	PAYS	DATE D'EXPIRATION DU CONTRAT
<b>Direction</b>			
Asterio TAKESY	Directeur	États fédérés de Micronésie	21 janvier 2009
Kosi LATU	Directeur adjoint	Samoa	21 juillet 2011
Ruta TUPUA-COUPER	Assistante personnelle du directeur	Samoa	31 décembre 2011
Apiseti ETI	Assistante personnelle du directeur adjoint	Samoa	31 décembre 2010
<b>Programme Écosystèmes insulaires</b>			
Stuart CHAPE	Directeur du programme Écosystèmes insulaires	Australie	4 août 2011
Makerita ATIGA	Secrétaire du directeur du programme	Samoa	2 août 2011
Jeffrey KINCH	Spécialiste de la gestion des zones côtières	Australie	30 juillet 2011
Lui BELL	Spécialiste des espèces marines	Samoa	2 octobre 2011
Caroline VIEUX	Spécialiste de la gestion des récifs coralliens	France	2 janvier 2010
Anne Patricia TREVOR	Responsable adjointe de la base de données sur les tortues	Samoa	30 avril 2009
Seiuli Vainuupo JUNGBLUT	Administrateur adjoint — Convention de Ramsar	Samoa	22 février 2009
Kate BROWN-VITOLIO	Conseillère en matière de stratégie d'action	Australie	24 novembre 2009
Anna TIRAA	Spécialiste de la biodiversité insulaire	Îles Cook	14 août 2009
Alan TYE	Spécialiste des espèces envahissantes	Royaume Uni	29 juin 2010
Frank WICKHAM	Conseiller en matière de développement des capacités	Îles Solomon	7 septembre 2010
<i>Vacant</i>	<i>Responsable de l'éducation et de la communication</i>		
Paul ANDERSON	Spécialiste de la conservation du milieu marin	États-Unis	17 mars 2011
Theresa FRUEAN	Assistante de programme	Samoa	13 avril 2009
<b>Stagiaires</b>			
Sereima SAVU	Coordinateur de l'Année océanique des récifs coralliens	Fidji	Janvier 2009
Ewan CAMERON	Adjoint au chargé de projet ReefBase Pacific	Îles Cook	Avril 2009
<b>Programme Avenirs océaniques</b>			
<i>Vacant</i>	<i>Directeur du programme Avenirs océaniques</i>		
Rosanna GALUVAO	Secrétaire du directeur du programme	Samoa	10 septembre 2009
Frank GRIFFIN	Spécialiste de la prévention de la pollution et de la gestion des déchets	Papouasie-Nouvelle-Guinée	22 mars 2009
Anthony TALOULI	Spécialiste de la pollution marine	Fidji	20 avril 2010
Esther RICHARDS	Spécialiste des déchets solides	Saint-Vincent-et-les Grenadines	11 août 2011
Espen RONNEBERG	Conseiller en matière de changement climatique	Îles Marshall	28 octobre 2009
Taito NAKALEVU	Spécialiste de l'adaptation au changement climatique	Fidji	3 avril 2009
Dean SOLOFA	Responsable du programme océanique du Système mondial d'observation du climat	Samoa	16 octobre 2011
Clark PETERU	Chargé de projet — Droit environnemental	Samoa	12 août 2009
Solomone FIFITA	Responsable du Projet océanique de réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce aux énergies renouvelables (PIGGAREP)	Tonga	7 juillet 2010
<i>Vacant</i>	<i>Responsable du Projet océanique d'adaptation au changement climatique</i>		
Joseph STANLEY	Conseiller chargé de l'assistance du FEM	Samoa	18 mars 2010
Seve PAENIU	Conseiller en matière de développement durable	Tuvalu	4 mars 2010
Tepa SUAESI	Spécialiste de l'environnement	Samoa	27 mai 2010
Joyce TULUA	Assistante de programme	Samoa	20 juillet 2011

NOM	POSTE	PAYS	DATE D'EXPIRATION DU CONTRAT
<b>Services généraux</b>			
Taito John ROACHE <i>Vacant</i>	Directeur des services généraux <i>Secrétaire du directeur des services généraux</i>	Samoa	29 mai 2009
<b>Information, communication et publications</b>			
Kapeni MATATIA	Directeur des technologies de l'information	Samoa	11 septembre 2011
Aliitasi UESELE-PETAIA	Responsable du réseau informatique	Samoa	7 janvier 2010
Christian SLAVEN	Administrateur bases de données et systèmes	Samoa	9 avril 2009
Kemueli QOROYA	Chargé de projet — TI	Fidji	4 juin 2010
Peter MURGATROYD	Responsable du CID	Nouvelle-Zélande	3 janvier 2010
Miraneta WILLIAMS	Bibliothécaire adjointe	Samoa	31 mars 2011
Lance LAACK	Rédacteur responsable des publications	États-Unis	31 décembre 2010
Nanette WOONTON	Adjointe du chargé de l'information et des publications	Îles Cook	15 juin 2010
Kenichi KASHO	Technicien audio-vidéo (JOCV)	Japon	Octobre 2009
<b>Finances</b>			
Alofa TU'UAU	Directrice financière	Samoa	23 juillet 2011
Makereta KAURASI-MANUELI <i>Vacant</i>	Comptable de projet <i>Agent comptable</i>	Fidji	14 avril 2009
Ioane IOSEFO	Chargée des finances	Samoa	2 mars 2011
Leilani CHAN TUNG	Chargée des finances	Samoa	27 octobre 2011
Linda ALAPAE	Chargée des finances	Samoa	6 décembre 2011
Pauline FRUJEAN	Chargée des conférences et des voyages	Samoa	8 février 2010
<b>Administration</b>			
Simeamativa LEOTA-VAAI	Agente administrative principale	Samoa	7 janvier 2010
Luana CHAN-JAMIESON	Administrateur du personnel	Samoa	11 août 2011
Lupe SILULU	Responsable — Service du courrier et des archives	Samoa	31 décembre 2009
Helen TUILAGI-AH KUOI <i>Vacant</i>	Assistante — Gestion des documents <i>Commis aux archives</i>	Samoa	27 avril 2009
Monica TUPAI <i>Vacant</i>	Réceptionniste <i>Responsable des biens immobiliers</i>	Samoa	31 décembre 2009
Faamanatu SITITI	Chauffeur/commis	Samoa	5 décembre 2009
Silupe GAFA	Jardinier/vigile	Samoa	31 mars 2011
Tologauvale LEAULA	Préposé au nettoyage et au thé/employé de bureau	Samoa	31 décembre 2009
Amosa TOOTOO	Préposée au nettoyage et au thé	Samoa	31 décembre 2011
Sione LEVU <i>Vacant</i> <i>Vacant</i>	Préposé au nettoyage <i>Factotum/Chauffeur</i> <i>Agent de maintenance</i>	Samoa	6 avril 2010

# Publications du PROE en 2008

Toutes les publications sont disponibles au format pdf sur le site web du PROE: <http://www.sprep.org>. La majorité d'entre elles sont également disponibles sur papier, dans la limite des stocks disponibles, auprès du Centre d'information et de documentation (irc@sprep.org).

TITRE	PAGES	ISBN
Rubbish is a Resource!: a waste resource kit for the Pacific islands	DVD	978-982-04-0323-9
Rubbish is a Resource!: a waste resource kit for the Pacific islands	64 p.	978-982-04-0324-6
Leatherback turtles (their future is in our hands): a resource material	10 p.	978-982-04-0385-7
Report of the Ninth (9th) meeting of the Conference of the parties to the Noumea Convention, 4 September 2008, Pohnpei, Federated States of Micronesia	40 p.	978-982-04-0386-4
Report of the Fourth (4th) Meeting of the Conference of the Parties to the Waigani Convention, 5th September 2008, Pohnpei, Federated States of Micronesia	52 p.	978-982-04-0387-1
Rapport de la dix-neuvième Conférence des représentants officiels et de la Conférence des ministres de l'environnement, 8-12 septembre 2008, Pohnpei (États fédérés de Micronésie)	77 p.	978-982-04-0384-0
Report of the Nineteenth SPREP Meeting of Officials and Meeting of Environmental Ministers, 8-12 September 2008, Federated States of Micronesia	77 p.	978-982-04-0384-0
Rapport de la neuvième Conférence des Parties à la Convention de Nouméa, 4 septembre 2008, Pohnpei (États fédérés de Micronésie)	40 p.	978-982-04-0386-4
Approved Work Programme and Budget for 2009 and Indicative Budgets for 2010 and 2011	53 p.	xxxx
Programme de travail et budget approuvés pour 2008 et budgets previsionnels pour 2009 et 2010	35 p.	xxx
Guide régional pour l'observation des baleines et des dauphins dans les îles du Pacifique	18 p.	978-0-9806235-0-5
Pacific Islands Regional Marine Species Programme 2008-2012	ii + 48 p.	978-982-04-0383-3
Degradable plastics	i + 33 p.	978-982-04-0390-1
The applications of economic instruments to solid waste management in Pacific island countries and territories	ii + 16 p.	978-982-04-0389-5
Celebrating Pacific Island biodiversity: case studies of island life	64 p.	978-982-04-0327-7

## Series

SPREP Annual Report 2007: Conserving and managing our Pacific environment in changing times	48 p.	ISSN 1562-675X
Rapport annuel du PROE 2007: Conserver et gérer l'environnement océanique dans un monde en mutation	48 p.	ISSN 1562-675X





**Articles et bulletins d'information**

Colonne mensuelle du directeur dans le magazine *Island Business*

*La Chronique du PROE*

Bulletin trimestriel *ReefTalk*

SPREP Waste Update

Affiche de l'Année océanienne des récifs coralliens « Récifs coralliens forts – Îles fortes »

Fiches d'information du PROE

**Publications électroniques et ressources en ligne**

Répertoire des profils de pays du Réseau océanien d'information sur l'environnement (PEIN): [http://www.sprep.org/publication/pub\\_top.asp](http://www.sprep.org/publication/pub_top.asp)

Bibliothèques virtuelles du PEIN sur l'environnement: [http://www.sprep.org/publication/pub\\_top.asp](http://www.sprep.org/publication/pub_top.asp)

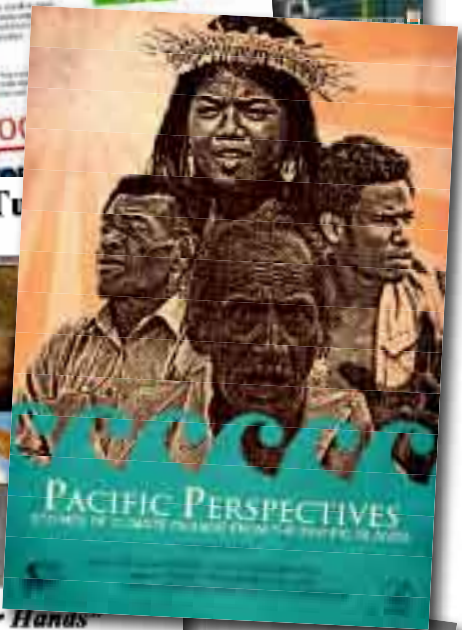
Répertoire du PEIN sur les stratégies et cadres régionaux: [http://www.sprep.org/publication/PEIN\\_Regional\\_Frameworks.asp](http://www.sprep.org/publication/PEIN_Regional_Frameworks.asp)

Répertoire du PEIN: <http://www.sprep.org/publication/Digest.asp>

Bibliothèque virtuelle du PEIN sur les enseignements du passé et les meilleures pratiques de gestion de l'environnement: <http://www.sprep.org/publication/Lessons.asp>

Répertoire YouTube du PEIN sur l'environnement: [http://www.sprep.org/publication/PEIN\\_You\\_Tube.asp](http://www.sprep.org/publication/PEIN_You_Tube.asp)

What's New @ your Library/IRC



# Sigles

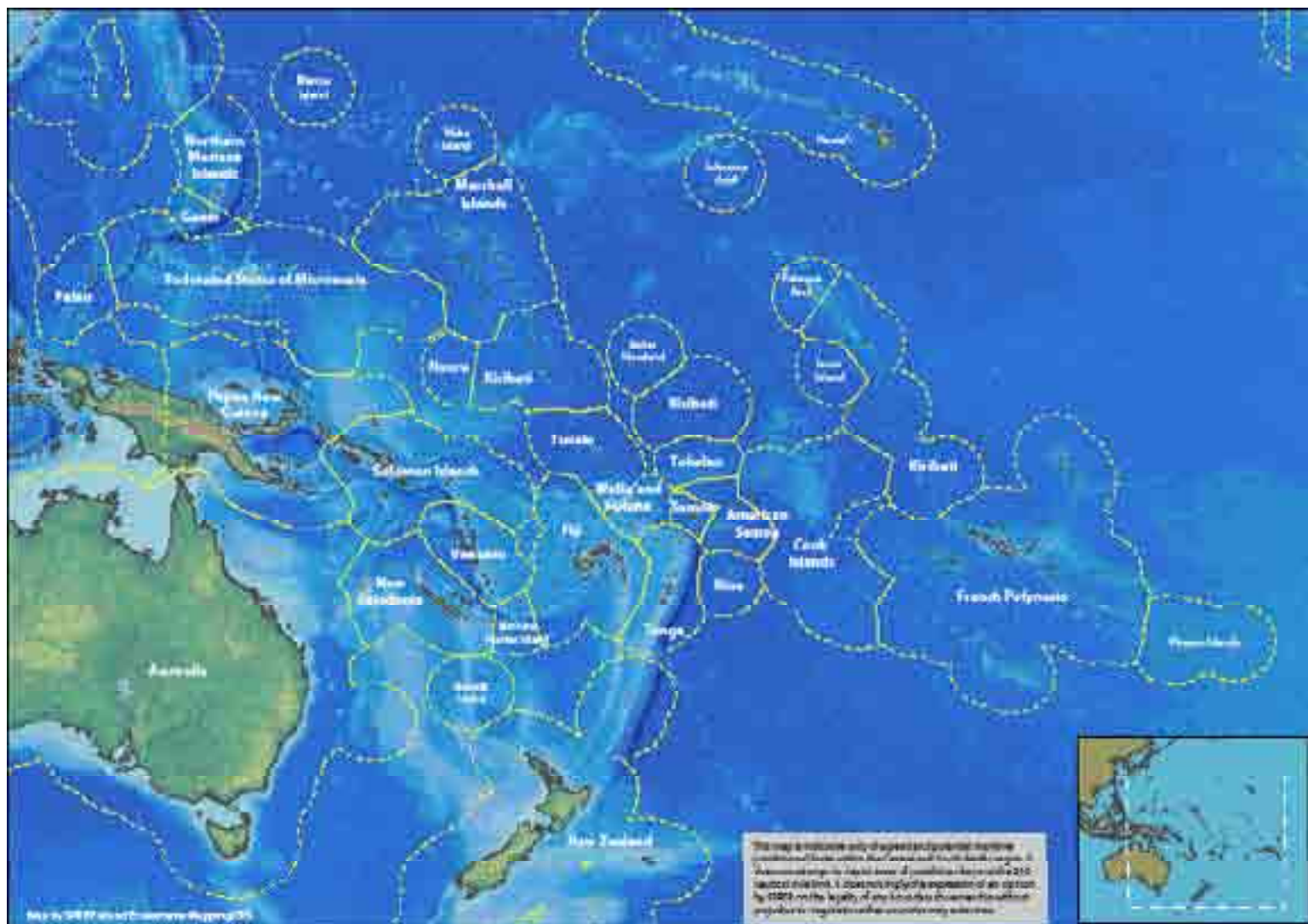
AFD	Agence française de développement	PACPOL	Programme pour la prévention de la pollution marine dans le Pacifique
AME	Accord multilatéral sur l'environnement	PACRAIN	Base de données océanique sur les précipitations
AMP	Aire marine protégée	PANSB	Plans d'action nationaux et stratégies pour la biodiversité
APE	Accord de partenariat économique	PMA	Pays les moins avancés
AusAID	Agence australienne pour le développement international	PBIF	Forum d'information sur la biodiversité dans le Pacifique
BP	British Petroleum	PCB	Polychlorobiphényles
CCN	Community Conservation Network	PEID	Petits États insulaires en développement
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	PEIN	Réseau océanique d'information sur l'environnement
CDB	Convention des Nations Unies sur la diversité biologique	PICCC	Cours sur la conservation communautaire pour les Îles du Pacifique
CDD	Commission du développement durable	PIFACC	Cadre océanique d'intervention sur le changement climatique
CdP	Conférence des Parties	PIFS	Secrétariat du Forum des îles du Pacifique
CFC	Chlorofluorocarbone	PIGGAREP	Projet océanique de réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce aux énergies renouvelables
CI	Conservation International	PILN	Initiative océanique sur les espèces envahissantes
CID	Centre d'information et de documentation (PROE)	PILN	Réseau pédagogique océanique sur les espèces envahissantes
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction	PILON	Réseau des juristes océaniques
CLD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	PNG	Papouasie-Nouvelle-Guinée
CMS	Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
CORP	Conseil des organisations régionales du Pacifique	PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
CPS	Secrétariat général de la Communauté du Pacifique	POLFUND	Fonds de pollution
CRISP	Initiative Corail pour le Pacifique Sud	POP	Polluant organique persistant
DPI	Droits de propriété intellectuelle	PPC	Pacific Petroleum Company
EDD	Éducation en vue du développement durable	PROE	Programme régional océanique de l'environnement (ou Secrétariat du ...)
EFM	États fédérés de Micronésie	PTWS	Système d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique
EIE	Évaluation de l'impact sur l'environnement	Ramsar	Convention relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats de la sauvagine
ESE	Évaluation stratégique de l'environnement	RSMC	Centre météorologique spécialisé régional
FEM	Fonds pour l'environnement mondial	SAICM	Approche stratégique de la gestion internationale des substances chimiques
FFA	Agence des pêches du Forum	SAO	Substances appauvrissant la couche d'ozone
FIELD	Fondation pour le droit international de l'environnement et le développement	SEM-Pasifika	Suivi socio-économique de la région Pacifique
FMS	Service national météorologique des Fidji	SMDD	Sommet mondial pour le développement social
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat	SMOC-IP	Système mondial d'observation du climat dans le Pacifique
ICPL	Centre international des paysages protégés	SNDD	Stratégie nationale de développement durable
IFAW	Fonds international pour la défense des animaux	SOPAC	Commission océanique de recherches géoscientifiques appliquées
IMoSEB	Mécanisme international d'expertise scientifique sur la biodiversité	TI	Technologies de l'information
JICA	Office japonais de coopération internationale	TMS	Service météorologique de Tuvalu
MCT	Micronesian Conservation Trust	TNC	The Nature Conservancy
MDP	Mécanisme pour un développement propre (Protocole de Kyoto)	UE	Union européenne
NOAA	Administration nationale de l'océan et de l'atmosphère	UICN	Union mondiale pour la nature
NZAIID	Agence néo-zélandaise pour le développement international	UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
OCO	Organisation océanique des douanes	UNPFII	Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones
OMI	Organisation maritime internationale	USP	Université du Pacifique Sud
OMM	Organisation météorologique mondiale	WCPCF	Commission des pêches pour le Pacifique Centre-Ouest
OMS	Organisation mondiale de la Santé	WDCS	Whale and Dolphin Conservation Society
ONG	Organisation non gouvernementale	WWF	Fonds mondial pour la nature
PACC	Projet océanique d'adaptation au changement climatique	ZEE	Zone économique exclusive



# Le Pacifique insulaire

Le PROE compte 25 Membres, dont 21 pays et territoires insulaires du Pacifique et quatre pays développés\* ayant des intérêts directs dans la région :

Australie\* | États fédérés de Micronésie | États-Unis d'Amérique\* | Fidji | France\* | Guam | Îles Cook | Îles Mariannes du Nord | Îles Marshall | Îles Salomon | Kiribati | Nauru | Nioué | Nouvelle-Calédonie | Nouvelle-Zélande\* | Palaos | Papouasie-Nouvelle-Guinée | Polynésie française | Samoa | Samoa américaines | Tokélaou | Tonga | Tuvalu | Vanuatu | Wallis et Futuna |



*Photos: Stuart Chape, couverture, pp. 5, 6, 9, 10, 11, 19, 24, 25 (milieu droite); Lance Laack, pp. 2, 3; Caroline Vieux, pp. 7, 14; Nanette Woonton, pp. 8, 20, 22, 26, 39; Jill Key, p. 12; Antoine Teitlebaum, p. 15; Jeff Kinch, p. 16; Colin Limpus, p. 18; Cartographie SIG PROE, p. 21; Cherelle Jackson, p. 23; Vainuupo Jungblut, pp. 25 (haut gauche), 27; Taito Nakalevu, pp. 25 (haut droite), 34; photos du personnel du PROE, pp. 25 (bas droite), 32; Anthony Talouli pp. 25 (bas gauche) 30 (bas), 32, 33; Solomone Fifita, p. 28; Dean Solofa, p. 29; W J Young — Samoa Meteorological Division, p. 30 (haut); Tapa Suaesi p. 35; Darsy Augustine pp. 38, 41.*

# 2008

## Rapport annuel

du Secrétariat du  
Programme régional océanien  
de l'environnement

### L'Année océanienne des récifs coralliens



Le Programme régional océanien de l'environnement (PROE) est une organisation intergouvernementale chargée de promouvoir la coopération, d'appuyer les efforts de protection et d'amélioration de l'environnement du Pacifique insulaire et de favoriser son développement durable.

Le Secrétariat gère deux programmes. Le programme Écosystèmes insulaires a pour objet d'aider les pays et territoires océaniques à gérer les ressources insulaires et les écosystèmes océaniques de manière durable et propre à entretenir la vie et les modes de subsistance. Le programme Avenirs océaniques a pour objet d'aider les pays et territoires océaniques à prendre les mesures nécessaires face aux menaces et aux pressions qui pèsent sur les systèmes océaniques et insulaires.

Le personnel de l'Organisation est issu de la région Pacifique et intervient dans les domaines suivants :

- Écosystèmes insulaires terrestres ;
- Écosystèmes côtiers et marins ;
- Espèces d'intérêt particulier ;
- Communautés et institutions ;
- Accords multilatéraux et mécanismes régionaux ;
- Suivi environnemental et rapports sur l'environnement ;
- Changement climatique et atmosphère ;
- Prévention de la pollution et gestion des déchets ;
- Gestion des connaissances.

Carte et liste des pays et territoires membres du PROE en troisième de couverture.

